



No 04/2021

Municipalité de  
Lavey-Morcles

## **PRÉAVIS MUNICIPAL**

### **Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2020**



Lavey, le 15 mars 2021

# Table des matières

<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>4</b>
<b>Autorités .....</b>	<b>4</b>
Conseil communal .....	4
<i>Bureau du Conseil</i> .....	4
<i>Préavis 2020</i> .....	5
<i>Votations</i> .....	6
Municipalité.....	9
<i>Organisation 2020</i> .....	9
<i>La Covid-19</i> .....	10
<i>Séances de la Municipalité</i> .....	11
<i>Réunions des syndicats</i> .....	11
<i>Délégation de compétences</i> .....	12
<i>Collaboration régionale</i> .....	12
<i>Relations avec la Préfecture</i> .....	12
<i>Relations avec l'armée</i> .....	12
<i>Commissions de la Municipalité</i> .....	13
<i>Réception – cérémonie civique</i> .....	14
<i>Réception – nouveaux habitants</i> .....	15
<i>Bourgeoisie</i> .....	15
<b>Administration .....</b>	<b>16</b>
Service du personnel .....	16
Affaires culturelles et loisirs .....	17
<i>Sociétés locales</i> .....	17
Tourisme.....	18
<i>Taxe de séjour</i> .....	18
<i>Taxe sur les divertissements</i> .....	18
<i>Site internet</i> .....	19
<b>FINANCES .....</b>	<b>20</b>
Bénéfice .....	21
Liquidités.....	22
Endettement.....	22
Endettement par habitant.....	23
Investissements et ouvrages réalisés de 2016 à 2020.....	23
Péréquation financière .....	24
Liste des titres et papiers-valeurs.....	25
<b>DOMAINES ET BÂTIMENTS .....</b>	<b>26</b>
<b>Forêts .....</b>	<b>26</b>
<i>Dégâts aux forêts</i> .....	26
<i>Marché des bois</i> .....	27
<i>Exploitation en 2020</i> .....	27
<i>Sylviculture et plantations</i> .....	27
<i>Subventions</i> .....	27
<i>LPNMS (loi sur la protection de la nature des monuments et des sites)</i> .....	28
<i>Gestion des forêts de Lavey-Morcles</i> .....	28
<i>Synthèse financière des travaux forestiers</i> .....	28
<i>Chalets</i> .....	29
<i>Routes forestières</i> .....	29
<i>Chemins pédestres</i> .....	29
<b>Bâtiments .....</b>	<b>29</b>
<i>Collège</i> .....	29
<i>Salle polyvalente</i> .....	29
<i>Maison de commune</i> .....	29

<b>Travaux .....</b>	<b>30</b>
Police des constructions .....	30
<i>Synthèse des constructions :</i> .....	30
AGEPP .....	31
Routes .....	31
Parcs, promenades et cimetière .....	32
<i>Cimetière</i> .....	32
<i>Parc de jeux</i> .....	32
Ordures ménagères et décharges.....	33
<i>Frais et recettes pour l'année 2020 (ordures ménagères et déchèterie)</i> .....	33
<i>Évolution des coûts et des recettes</i> .....	34
<i>Taxe sur les ordures ménagères</i> .....	35
<i>Ordures ménagères</i> .....	35
<i>Ramassage communal</i> .....	35
<i>Récupération à la STEP</i> .....	35
<i>Évolution des quantités acheminées à la SATOM</i> .....	36
<i>Récupération du verre</i> .....	36
<i>Récupération du papier</i> .....	36
Réseau d'égouts et épuration.....	36
<i>STEP de Lavey-Saint-Maurice SA</i> .....	36
<i>Débits et pluie 2020 par mois</i> .....	38
<i>Place de compostage</i> .....	39
<i>Surveillance</i> .....	39
 <b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES .....</b>	 <b>39</b>
Écoles .....	39
<i>Effectifs et personnel (année scolaire 2020/2021)</i> .....	39
Paroisses et Cultes .....	40
<i>Paroisse protestante des 2 Rives</i> .....	40
 <b>POLICE .....</b>	 <b>41</b>
Police .....	41
<i>Signalisation routière</i> .....	43
Contrôle des habitants .....	44
<i>Situation de la commune au 31 décembre 2020</i> .....	44
Service du feu .....	45
<i>Service de défense incendie et secours (SDIS des Fortifications)</i> .....	45
Protection Civile.....	47
<i>L'ORPC District AIGLE</i> .....	47
 <b>Service social .....</b>	 <b>49</b>
ARASAPE – District d'Aigle et Pays d'Enhaut .....	49
<i>Agence d'Assurances Sociales (AAS)</i> .....	49
UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) .....	49
<i>Balades accompagnées</i> .....	51
 <b>SERVICES INDUSTRIELS .....</b>	 <b>51</b>
Service des eaux .....	51
<i>Analyses d'eau</i> .....	52
Éclairage public.....	52
 <b>CONCLUSION .....</b>	 <b>53</b>
 <b>DÉCISION .....</b>	 <b>54</b>

# Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'année 2020.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

### Autorités

#### *Conseil communal*

#### Bureau du Conseil

En 2020, le bureau du Conseil communal se présentait comme suit :

#### 1<sup>er</sup> semestre

Président	M. Alexander Baran
1 <sup>er</sup> vice-président	M. Marc-Antoine Loutan
2 <sup>e</sup> vice-président	M. Pierre Cattin
Scrutateurs	M. Johan Wyder M. Serge Bochatay
Scrutateurs suppléants	Mme Thérèse Défago M. Valentin Richard
Secrétaire	Mme Emilie Gétaz
Huissier	M. Jean-Philippe Degoumois

#### 2<sup>e</sup> semestre

Président	M. Pierre Cattin
1 <sup>er</sup> vice-président	M. Philippe Ballif
2 <sup>e</sup> vice-président	Aucun
Scrutateurs	M. Serge Bochatay Mme Pearl Briquet
Scrutateurs suppléants	M. Johan Wyder Mme Marianne Chesaux
Secrétaire	Mme Emilie Gétaz
Huissier	M. Jean-Philippe Degoumois

## Préavis 2020

Le Conseil communal a tenu **3 (3)\*** séances et a traité les objets suivants :

### **10 septembre**

- Accepté le préavis No 01/2020 du 20 mars 2020 concernant le rapport de gestion et les comptes 2019.
- Refusé le préavis No 03/2020 du 15 juin 2020 concernant le remplacement des chaudières du collège et de la Maison de commune.
- Accepté le préavis No 04/2020 du 20 avril 2020 concernant le dépassement de budget de la construction à St-Maurice d'une caserne pour le service du feu.

### **15 octobre**

- Accepté le préavis No 02/2020 du 28 août 2020 concernant la révision du règlement communal de police.
- Accepté le préavis No 05/2020 du 1<sup>er</sup> septembre 2020 concernant le nouveau règlement communal des sépultures et du cimetière.
- Accepté le préavis No 06/2020 du 1<sup>er</sup> septembre 2020 concernant le renouvellement d'un emprunt totalisant Fr. 850'000.-.

### **10 décembre**

- Accepté le préavis No 07/2020 du 9 novembre 2020 concernant le projet de budget pour l'année 2021.
- Accepté le préavis No 08/2020 du 5 novembre 2020 concernant l'organisation régionale de la protection civile et la création de l'Association intercommunale « ORPC du district d'Aigle »

*\* entre parenthèses = chiffres de l'année 2019*

## Votations

L'Assemblée de commune s'est déplacée à 3 (5) reprises afin de se prononcer sur les objets suivants :

### **9 février : votation fédérale**

#### Objets

##### **Objet 1 :**

##### **Davantage de logements abordables**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Davantage de logements abordables » ?

##### **Objet 2 :**

##### **Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle**

Question :

Acceptez-vous la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle) ?

<b>Bulletins</b>	<b>Objet 1</b>	<b>Objet 2</b>
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>		
électeurs inscrits	612	612
bulletins rentrés	238	238
blancs (-)	4	1
nuls (-)	0	0
valables	234	237
oui	113	<b>176</b>
non	<b>121</b>	61
taux participation	38,89%	38,89%
 <i>Canton de Vaud</i>		
oui	<b>104'444</b>	<b>156'875</b>
non	91'721	38'754
taux participation	44,09%	44,06%
	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>

## 9 février : Élection complémentaire au Conseil d'État

### Bulletins

Commune de Lavey-Morcles

électeurs inscrits

bulletins rentrés

blancs (-)

nuls (-)

valables

taux participation

1<sup>er</sup> tour

612

173

10

0

173

28,27%

Rang	Candidats	Suffrage	% Suffrages	Statut	Suffrage Lavey-Morcles
1	Luisier Brodard Christelle	77'585	56,21%	Elue	103
2	Vernier Juliette	31'888	23,10%	Non élue	31
3	Morand Guillaume Toto	16'208	11,74%	Non élu	20
4	Vandel Jean-Marc	7'153	5,18%	Non élu	7

## 27 septembre : votation fédérale

### Objets

#### Objet 1 :

##### **Initiative de limitation**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) » ?

#### Objet 2 :

##### **Loi sur la chasse, LChP**

Question :

Acceptez-vous la modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP) ?

#### Objet 3 :

##### **Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers**

Acceptez-vous la modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers) ?

#### Objet 4 :

##### **Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG**

Acceptez-vous la modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG) ?

#### Objet 5 :

##### **Acquisition de nouveaux avions de combat**

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 20 septembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat ?

<b>Bulletins</b>	<b>Objet 1</b>	<b>Objet 2</b>	<b>Objet 3</b>	<b>Objet 4</b>	<b>Objet 5</b>
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>					
électeurs inscrits	608	608	608	608	608
bulletins rentrés	354	355	356	356	356
blancs (-)	13	6	10	4	6
nuls (-)	0	1	0	0	0
valables	341	348	346	252	350
oui	135	<b>188</b>	157	<b>270</b>	149
non	<b>206</b>	160	<b>189</b>	82	<b>201</b>
taux participation	58,22%	58,39%	58,55%	58,55%	58,55%
 <i>Canton de Vaud</i>					
oui	77'716	105'970	128'704	<b>217'983</b>	108'699
non	<b>189'655</b>	<b>157'585</b>	<b>133'139</b>	49'038	<b>156'011</b>
taux participation	58,86%	58,83%	58,77%	58,83%	58,86%
	<b>Refusé</b>	<b>Refusé</b>	<b>Refusé</b>	<b>Accepté</b>	<b>Refusé</b>

## 29 novembre : votation fédérale

### Objets

#### **Objet 1 :**

#### **Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » ?

#### **Objet 2 :**

#### **Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » ?

<b>Bulletins</b>	<b>Objet 1</b>	<b>Objet 2</b>
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>		
électeurs inscrits	613	613
bulletins rentrés	278	278
blancs (-)	2	3
nuls (-)	0	0
valables	276	275
oui	<b>165</b>	<b>139</b>
non	111	136
taux participation	45,35%	45,35%
 <i>Canton de Vaud</i>		
oui	<b>127'545</b>	103'962
non	85'585	<b>107'310</b>
taux participation	46,85%	46,81%
	<b>Accepté</b>	<b>Refusé</b>

# Municipalité

## Organisation 2020

Syndic                   Yvan Ponnaz  
Vice-Syndic         Mario Da Silva

<b>Dicastère</b>	<b>Responsable</b>	<b>Remplaçant</b>
<b>Administration générale</b> Finances Ressources humaines Tourisme	Yvan Ponnaz 	Sonia Rihs
<b>Travaux</b> Éclairage public Police des constructions Terrains – domaines Défense incendie Protection civile	Dominique Morisod 	Olivier Chesaux
<b>Forêts</b> Chalets Pâturages et alpages Vignes Cours d'eau et chemins Bâtiments communaux Armée – place d'armes	Olivier Chesaux 	Mario Da Silva
<b>Instruction publique</b> Arrondissement scolaire Parcs, promenades, cimetière Cultes Sécurité sociale Police	Sonia Rihs 	Yvan Ponnaz
<b>Service des eaux</b> Routes Voirie Drainages Égouts, eaux usées Ordures ménagères STEP déchetterie compostage Signalisation routière	Mario Da Silva 	Dominique Morisod

En 2020, la vice-syndicature a été assurée par M. Mario Da Silva. Les dicastères sont restés inchangés.

## La Covid-19

L'annonce, mi-mars, de l'état d'urgence, entraînant la fermeture des écoles et de la plupart des commerces et la généralisation du télétravail, restera dans les mémoires. En France, M. Macron affirmait : « Nous sommes en guerre ».



À l'instar de toute la population suisse, la Municipalité s'est trouvée fortement démunie face à la rapidité des mesures prises et à prendre par la Confédération pour éviter la propagation du virus.

### **Pour la population du village**

L'administration communale a rapidement pris les devants et a contacté toutes les personnes à risques du village afin de vérifier si elles n'avaient pas besoin d'une aide de quelque nature que ce soit. En parallèle, une application mobile a été mise à disposition pour mettre en relation des bénévoles qui souhaitent apporter leur aide et des personnes nécessiteuses d'une aide (courses alimentaires, médicaments, etc.). Enfin, un courrier a été adressé aux personnes de plus de 65 ans pour les informer de toutes les options disponibles pour obtenir de l'aide. Contacter l'administration en faisait bien sûr partie. Cette démarche a à nouveau été mise en place lors de la deuxième vague.

La population a également dû renoncer à d'importantes manifestations publiques du calendrier 2020, comme la Nuit Rocanne ou la célébration du 1<sup>er</sup> août qui devait se tenir en commun avec nos voisins et amis de St-Maurice. Il ne s'agit là que d'une petite partie de tous les renoncements que toute la population a dû concéder en matière de liens sociaux et familiaux. Malgré cela, les autorités ont pu compter sur la responsabilité individuelle et la solidarité individuelle rencontrées tout au long de la crise. Mentionnons également que la Municipalité a également dû renoncer à grands regrets à la célébration de ses nonagénaires et au Noël des Aînés.

### **Pour l'administration communale**

La Municipalité a pu compter sur un personnel qui a su très vite s'adapter et mettre en place une nouvelle organisation. En effet, le télétravail obligatoire a bouleversé l'organisation des collaboratrices et collaborateurs et péjoré la communication, rendant les tâches quotidiennes plus compliquées. Dès la fin mars, tous les employés de l'administration étaient en télétravail, ce qui a nécessité la mise en place de nouveaux programmes informatiques, notamment pour permettre de se connecter depuis les domiciles respectifs. Les employées et employés se sont rendus à tour de rôle à l'administration afin de maintenir le service à la population (guichet et renseignements). Cela a été rendu possible par la grande autonomie et le sens des responsabilités dont ont fait preuve tous les membres du personnel.

### **Pour la Municipalité**

Les séances bimensuelles se sont déroulées en visioconférence dès la fin mars. Cette façon de faire, moins directe mais nécessaire, a été maintenue durant tout le reste de l'année. La mise en place d'outils informatiques a permis d'assurer l'avancement de la plupart des dossiers. Toutefois, il faut relever qu'un grand nombre de séances et d'assemblées n'ont pas

pu se dérouler comme prévu, ralentissant ainsi l'avancement de dossiers importants, comme Futurostep par exemple.

### **Pour le Conseil communal**

Les séances du Conseil communal n'ont pu avoir lieu qu'à partir du mois de septembre 2020. Le délai pour la validation des comptes 2019 avait été repoussé par le Canton. Les séances ont été déplacées dans la salle polyvalente avec un plan de protection validé par la Préfecture et le Médecin cantonal.

### **Pour les finances communales**

Il n'est pour l'heure pas possible d'estimer l'entier des conséquences directes ou indirectes de la crise sanitaire sur les finances communales. Certaines recettes ont été sensiblement touchées : la taxe sur les divertissements, la taxe de séjour, les locations de la salle polyvalente et du couvert. D'autres impacts, plus sévères encore, déploieront leurs effets après un certain temps : les recettes fiscales, les contribuables n'ayant pour la plupart pas demandé la modification de leurs acomptes qui sont pris en compte pour les recettes, mais surtout la facture sociale et les décomptes péréquatifs.

La Municipalité a reçu plusieurs demandes de soutien, notamment de la part d'établissements publics fermés (restaurants, buvettes). N'ayant pas de budget prévu à cet effet, des aides n'ont pu être octroyées que de manière limitée. Toutefois, dans son budget pour l'année 2021, le Conseil communal a voté un montant permettant de mieux répondre à d'éventuelles sollicitations. Enfin, pour soutenir les commerces, la Municipalité a décidé de les exonérer de certaines taxes (vente de tabac et d'alcool, ainsi que de la taxe pour les ordures ménagères).

### **Séances de la Municipalité**

Les séances ordinaires de la Municipalité se sont tenues, comme à l'accoutumée, un mardi sur deux. L'exécutif a siégé 28 fois (26). De nombreuses séances particulières ont été organisées pour recevoir les différentes commissions en charge de l'étude des préavis et pour traiter d'objets spécifiques, comme le plan général d'affectation, l'aménagement urbain ou le plan général d'évacuation des eaux.

Au cours de ses délibérations, notre Autorité a étudié 8 (7) préavis. Bien qu'en diminution par rapport aux années précédentes et sous une forme différente en raison de la crise sanitaire, le syndic et les municipaux ont néanmoins pris part à de nombreuses séances d'information, entretiens, séances de commissions, etc. Bien entendu, la représentation a elle fortement diminué.

Les municipaux se sont régulièrement réunis en comité restreint pour traiter des dossiers ne concernant que certains d'entre eux.

### **Réunions des syndics**

M. Ponnaz, syndic, a pris part à 3 séances. Ces séances, prévues par la loi, ont lieu à tour de rôle dans l'une des communes du district. Elles facilitent la coordination et la cohérence des actions municipales au sein du district. Ci-dessous les principaux sujets portés à l'ordre du jour des différentes séances :

- RHT
- Gens du voyage
- Présentation de M. Yves Golay – Jalon 13 – Habiter demain
- Point de situation création d'un nouveau média régional MM. Borloz et Chollet
- Présentation de Monsieur Eric Golaz en qualité de préposé au droit de l'information
- Présentation de Madame Maude Allora – Réseau Enfants Chablais
- Informations de la Préfecture

## Délégation de compétences

À chaque début de législature, un préavis propose d'octroyer à la Municipalité les diverses autorisations prévues par le règlement du Conseil communal et valables pour toute la durée de la législature.

Dans les faits, le Conseil communal délègue à la Municipalité une partie de ses compétences pour lui permettre de traiter aisément les cas urgents ou de faible importance qu'elle peut rencontrer dans sa gestion au quotidien.

Ces autorisations sont :

- Autorisation générale pour les transferts immobiliers et les servitudes
- Autorisation générale de plaider
- Autorisation fixant à Fr. 50'000.- par cas le montant que la Municipalité peut engager à titre de dépenses exceptionnelles et urgentes

En 2020, la Municipalité n'a eu recours qu'à l'autorisation de plaider dans le cadre d'un recours des Bains de Lavey SA contre la décision d'octroi d'un permis de construire.

## Collaboration régionale

La collaboration régionale et intercommunale intervient dans les domaines suivants :

- Épuration des eaux usées, compostage et déchetterie St-Maurice
- Protection civile du District d'Aigle
- Aigle Région
- Chablais Région
- Service de défense contre l'incendie St-Maurice
- Action régionale de l'action sociale (ARASAPE) Bex
- Inspectorat des chantiers et service technique (Aigle)
- Service régional d'ambulances (Aigle)
- Écoles (St-Maurice)

## Relations avec la Préfecture

Conformément à la Loi sur les Communes, le pouvoir de surveillance est exercé par la Préfète. Cette année, la dernière inspection s'est déroulée le vendredi 11 décembre 2021, en présence de Mme Patricia Dominique Lachat. Madame la Préfète a vérifié les registres, les comptes et la bonne tenue de l'administration. Cette réunion annuelle permet en outre d'aborder les problèmes pouvant survenir entre les services cantonaux et la Municipalité. La Préfecture est très souvent sollicitée par les communes pour des précisions sur les réglementations en vigueur et leur application. En tant que représentante du Conseil d'État, Mme la Préfète est en charge de s'assurer que les communes se sentent écoutées et soutenues par les services cantonaux.

## Relations avec l'armée

En raison de la pandémie, le site de Dailly a été réactivé pour accueillir deux compagnies de l'école de recrues de Sion. Pour illustrer le dédain total de l'armée envers la commune de Lavey-Morcles, la Municipalité n'a reçu aucune information à ce sujet et a découvert ce changement par elle-même. Renseignements pris, le dispositif devrait être reconduit en 2021, voire en 2022, mais là encore sans garantie car les informations sont contradictoires selon les interlocuteurs.

Point positif en lien avec l'arrivée de ces compagnies, un compromis équitable a pu être trouvé avec le personnel de l'exploitation concernant le déneigement, puisque celui-ci est effectué la semaine aux frais de l'armée.

Par ailleurs, les associations de mise en valeur du patrimoine ont pu trouver un accord avec la Confédération pour l'usage de certains locaux incluant le lance-mines pour lequel la Municipalité s'était portée acquéreuse en cas de vente, par précaution. Une visite réunissant des responsables de la Confédération, du développement territorial et le syndic Y. Ponnaz a eu lieu dans la zone des Planaux pour expliquer le dispositif prévu en vue de l'obtention des autorisations cantonales. Le projet devrait se concrétiser en 2021.

Sur les aspects stratégiques, le dossier n'a pas du tout évolué et les points ouverts restent nombreux, notamment :

- Approvisionnement en eau de la commune qui transite par les installations de l'armée
- Sort des infrastructures existantes
- Sort des conventions existantes
- Assainissement des terrains abandonnés
- Légalisation des constructions militaires avec les contraintes de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (quotas)

### Commissions de la Municipalité

#### *Commission du feu*

En 2020, le SDIS des Fortifications a été constitué juridiquement.

Dès lors, les organes de la nouvelle association intercommunale ont été promulgués et leurs représentants désignés :

Comité de direction: M. Dominique Morisod, Municipal à Lavey-Morcles et président du CODIR  
M. Yvan Ponnaz, syndic de Lavey-Morcles  
M. Damien Revaz, président de St-Maurice  
Mme Gladys Siegfried, Conseillère communale à Saint-Maurice

Il exerce les compétences exécutives en principe dévolues aux municipalités :

Le conseil intercommunal : M. Gail Rappaz, président  
M. Philippe Ballif  
M. Hervé Ansermet  
M. Serges Bochatay  
Mme Catherine Frossard  
Mme Marion Delez  
Mme Mireille Brouchoud  
M. Dominique Thiévent  
M. Johny Chesaux

En fonction de ce qui précède, il n'y a plus de commission du feu.

#### *Commission de police*

Yvan Ponnaz, président  
Sonia Rihs, membre  
Olivier Chesaux, membre  
Mentor Citaku, secrétaire

La commission s'est réunie 4 fois en 2020, pour dresser des ordonnances pénales.

Elle est l'autorité compétente en matière de contraventions selon le Code de procédure pénale et trouve sa légitimité dans la loi sur les contraventions. Elle traite les contraventions aux règlements communaux, ainsi que des contraventions qui sont placées par la législation cantonale dans la compétence des communes (entre autres : amendes d'ordre de circulation contestées dans les 30 jours, stationnement sur places privées interdites par la justice de paix, infractions au Règlement de police).

Celle-ci est également en charge des différents recours formulés à la suite des contraventions infligées par notre auxiliaire de sécurité publique. Certains contrevenants ont entrepris une négociation, mais aucun recours formel n'a été déposé et aucune amende n'a été annulée, la Municipalité restant sur une ligne de fermeté.

#### *Commission de la salubrité et contrôle des constructions*

Dominique Morisod, président  
Karim Sahraoui, service technique (commune d'Aigle)  
Mentor Citaku, secrétaire  
D<sup>r</sup> Pascal Piccinin (sur appel)

La Commission de la salubrité et contrôle des constructions est en charge du service de l'urbanisme, qui renseigne la population et gère les tâches suivantes :

- Vérifier la conformité des dossiers qui lui sont présentés en regard des règlements communaux, et des diverses lois et directives cantonales
- Préaviser à l'intention de la Municipalité
- Délivrer les permis de construire/permis d'habiter
- Assurer les visites de la Commission de salubrité

Elle peut également intervenir dans le cas d'habitation insalubre en dénonçant le propriétaire.

#### Réception – cérémonie civique

Le 24 janvier 2020 a vu la réception des nouveaux citoyens nés en 2002. Ont été conviés à cette rencontre :

Da Silva Robin  
Grandchamp Cynthia  
Marolf Lorène  
Monnay Théodore  
Pasquier William Smith  
Raoux Luca  
Romano Luna  
Salvadore Angélique  
Salvadore Chloé

Tous ont répondu présents à l'exception des Mmes Granchamp et Romano

## Réception – nouveaux habitants

La réception des nouveaux habitants et habitantes a eu lieu le même jour que la cérémonie civique. À cette occasion, les autorités communales convient les responsables des sociétés locales afin de présenter la Commune et toutes les activités qu'on peut y pratiquer. Cette année, 17 personnes, sur un total de 57 invitations, ont répondu présentes à l'invitation et la soirée s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et décontractée. Cette soirée de rencontre et de présentation a pour objectif de créer les premiers liens et de découvrir les attentes des nouveaux habitants.

Cependant, les années passant, la Municipalité déplore une baisse de l'intérêt de nos nouveaux concitoyens et concitoyennes pour cette rencontre, avec un nombre d'inscriptions en baisse constante. Ce manque d'intérêt est certainement dans l'air du temps, mais ne remet pas en question l'organisation de cette manifestation car la Municipalité souhaite continuer à intégrer les nouveaux habitants et habitantes, et ainsi les inciter à s'établir durablement à Lavey.



## Bourgeoisie

En 2020, personne n'a sollicité la bourgeoisie de Lavey-Morcles.

## Administration

### *Service du personnel*

En 2020, quelques changements sont survenus au sein de l'administration afin d'optimiser son fonctionnement et ses services à la population.

Mme Alexandra Sierro a été nommée préposée au contrôle des habitants dès le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Pour rappel, Mme Sierro avait remplacé Mme Chevallay durant le congé maternité de cette dernière. Une réorganisation des tâches de chacune permet désormais de bien dissocier la bourse et le contrôle des habitants.

La Municipalité a souhaité repourvoir le poste de stagiaire MPC. Malheureusement, faute de candidat adéquat, il a fallu se tourner vers l'engagement d'une assistante d'administration à 50%. Mme Florinda Zumberi a été engagée à ce poste, dès le 15 juillet 2020, pour remplacer Mme Cindy Pinto, stagiaire MPC, qui finissait le 31 juillet 2020. Mme Zumberi avait réalisé son stage MPC à l'administration communale en 2018. Elle avait acquis une excellente connaissance des tâches. Après son stage MPC, Mme Zumberi avait effectué un remplacement au sein de l'administration communale. Actuellement, elle suit une formation pour obtenir un bachelor HES en économie d'entreprise.

La Municipalité a également engagé Mme Haxhere Citaku, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020, en qualité d'auxiliaire de conciergerie pour pallier la démission de Mme Nathanaëlle Parker. Mme Citaku occupait déjà le poste de concierge pour l'UAPE.

### **À l'administration**

M. Mentor Citaku, secrétaire municipal : 100%

Mme Isabelle Chevallay, boursière communale : 70%

Mme Alexandra Sierro, employée d'admin. et préposée au contrôle des habitants : 100%

Mme Florinda Zumberi, assistante d'admin. : 50 %

### **Aux services extérieurs**

M. Christian Echenard, conciergerie et voirie : 100%

M. Michel Wyder, conciergerie et voirie : 100%

M. Guillaume Mudry, conciergerie et voirie : 80%

Mme Haxhere Citaku, auxiliaire de conciergerie : (école et bureau de l'administration, ménage) : 10%

Le personnel de l'administration suit régulièrement des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles et de mise à niveau sur les tâches et logiciels des communes et du Canton.

En avril 2020, M. Citaku a obtenu le certificat en gestion du personnel délivré par la HRSE (Human Resources Swiss Exams) après 6 mois de formation en emploi.

## Affaires culturelles et loisirs

### Sociétés locales

Les sociétés locales organisent leurs activités avec un dynamisme qui varie selon les associations. Le calendrier porté à la connaissance de la Municipalité en début d'année était le suivant :

<b>Date</b>	<b>Qui</b>	<b>Quoi</b>
Jeudi 9 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Dimanche 20 janvier	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Vendredi 24 janvier	Municipalité	Nouveaux citoyens et habitants
Dimanche 26 janvier	Ski-Club	Sortie ski
Dimanche 2 février	Ski-Club	Sortie OJ en station
Dimanche 16 février	Ski-Club	Concours des familles
Dimanche 23 février	Carna-Club	Carnaval
Lun. 24 au ven. 28 février	Ski-Club	Camp OJ
Dimanche 8 mars	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 8 mars	APPEL	Atelier cuisine
Vendredi 13 mars	APPEL	Soirée jeux pour adultes
Dimanche 15 mars	Ski-Club	Sortie raquettes
Dimanche 22 mars	Ski-Club	Sortie OJ en station
Mercredi 25 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Mercredi 8 avril	APPEL	Chasse aux œufs en forêt
Dimanche 12 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Dimanche 3 mai	Paroisse catholique	Kermesse
Dimanche 9 mai	Ski-Club	Corvée printemps
Jeudi 14 mai	APPEL	Conte de la cabine à combine
Dimanche 17 mai	Ski-Club	Rallye
Jeudi 21 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte de l'Ascension
Samedi 6 juin	Association « Nuit Rocanne »	Nuit Rocanne
Vendredi 31 juillet	Association « Nuit Rocanne »	Fête Nationale (sur le pont)
Dimanche 2 août	Paroisses	Cérémonie œcuménique sur le pont
Jeudi 10 septembre	APPEL	Assemblée générale
Dimanche 20 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Sam. 26 et Dim. 27 sept.	Paroisse protestante des 2 Rives	Fête et vente de paroisse
Samedi 3 octobre	Ski-Club	Corvée automne
Dimanche 18 octobre	APPEL	Atelier bricolage
Samedi 31 octobre	Ski-Club	Brisolée
Vendredi 13 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Vendredi 13 novembre	APPEL	Souper des mamans
Dimanche 29 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline du Boët
Vendredi 4 décembre	Paroisses	1 <sup>re</sup> Fenêtre de l'Avent
Vendredi 4 décembre	APPEL	St-Nicolas
Sam. 5 ou Dim. 6 décembre	Roccan's Team et Carna-Club	Loto
Vendredi 11 décembre	Paroisses	2 <sup>e</sup> Fenêtre de l'Avent
Samedi 12 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Dimanche 13 décembre	Paroisses	Noël des familles au Couvert
Vendredi 18 décembre	Paroisses	3 <sup>e</sup> Fenêtre de l'Avent

Parmi toutes ces dates planifiées, très peu ont pu avoir lieu, tant les activités associatives ont été impactées par la crise sanitaire. Les utilisateurs de la salle polyvalente n'ont payé que l'utilisation effective qu'ils ont pu avoir en 2021.

Toute la population a bien sûr regretté l'annulation de la Nuit Rocanne. Alors que le comité d'organisation s'était également porté volontaire pour participer à l'organisation du 1<sup>er</sup> août de la décennie sur le pont de St-Maurice, en commun avec nos voisins valaisans, nous avons également dû renoncer à cette manifestation.

La Municipalité a quand même voulu permettre à la population de se retrouver en célébrant le 1<sup>er</sup> août à la salle polyvalente. Rares étaient les communes ayant fait ce choix dans la région. Cette manifestation a pu être organisée grâce à l'engagement remarquable de la Roccan's Team qui a mis sur pied un dispositif permettant de respecter les distances de sécurité. La population a répondu présente et s'est montrée disciplinée en respectant les consignes. Malheureusement, la forte détérioration de la météo en cours de soirée a nécessité son interruption avant la partie officielle et le feu d'artifice.

## *Tourisme*

### Taxe de séjour

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des taxes de séjour encaissées.

			Montant taxe de séjour encaissé	
	2020	2019	2020	2019
Nuitées				
Nbre de nuitées	31'794	33'017	39'138.75	47'691.00
Résidents secondaires				
Nbre de résidents	22	22	4'181.00	4'181.00
Total taxe séjour encaissée			43'319.75	51'872.00

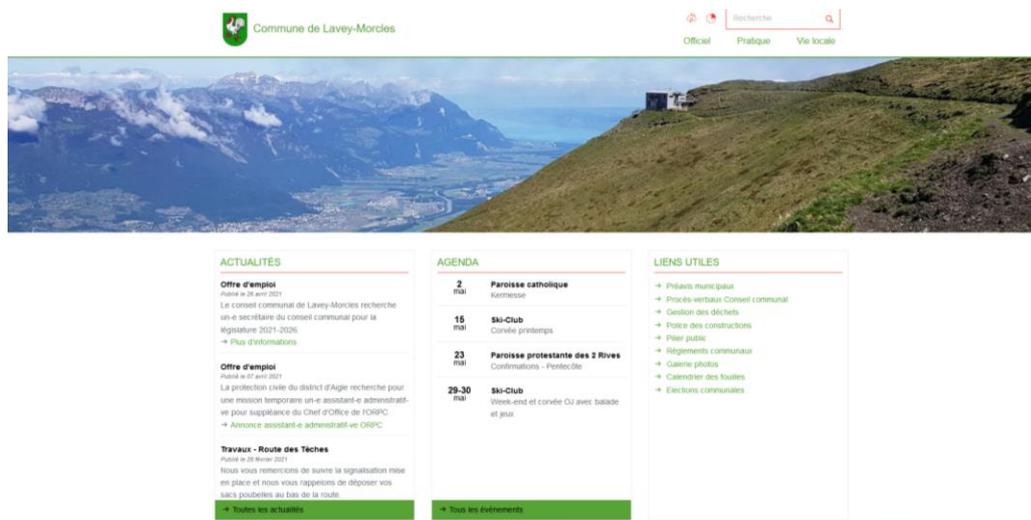
Les taxes de séjours encaissées sont un apport considérable et permettent d'améliorer les projets liés au tourisme de la commune.

### Taxe sur les divertissements

La taxe sur les divertissements a rapporté Fr. 107'828.- (Fr. 204'703.50) en 2020. La baisse sensible des revenus de la taxe s'explique par les 5 mois de fermeture des Bains en raison de la crise sanitaire. Seuls les Bains de Lavey SA ont comptabilisé des entrées payantes et ont donc été soumis à la taxe. Cette taxe non affectée est désormais indispensable à l'équilibre des comptes communaux.

## Site internet

Le site internet a fait peau neuve dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Outre la modernisation du design et de la mise en page, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées. Il est désormais possible de vérifier la disponibilité des objets mis en location et de procéder à leur réservation (sauf pour la salle polyvalente).



De nombreux formulaires, notamment liés au contrôle des habitants, peuvent dorénavant être complétés depuis le site directement.

Toutefois, la vraie nouveauté réside dans la mise à disposition d'une application (OIOI Web) téléchargeable sur Google play ou Apple store. Il est possible d'être directement notifié des nouvelles de la Commune (coupure d'eau, travaux sur les routes, etc.).



(Logo de l'application que nous vous invitons à télécharger)

Nous constatons toujours un intérêt constant de la population pour les renseignements qui y figurent.

La population a toujours la possibilité de découvrir des articles et des images dans le « Journal Le Rocan », tels que, pour 2020 :

- La réception des nouveaux citoyens et habitants
- Un Rocan à l'Open d'Australie
- Un chacal doré à Morcles
- Etc.

L'absence d'actualité en 2020 a été causée par la situation relative à la Covid-19.

Il va de soi que la réussite et la pérennité du « Journal Le Rocan » est tributaire de l'apport et de la participation des habitants et habitantes du village et des sociétés locales.

# FINANCES

---

Le budget de l'année 2020 prévoyait :

Recettes	Fr.	3'802'150.00
Dépenses	./.	Fr. 3'495'950.00
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>Fr.</b>	<b>306'200.00</b>
Amortissements	./.	Fr. 351'740.00
Versement à la réserve	./.	Fr. 146'200.00
Prélèvement à la réserve	Fr.	5'100.00
<b>Déficit</b>	<b>Fr.</b>	<b>-186'640.00</b>

Les comptes bouclés au 31 décembre 2020 s'établissent comme suit :

Recettes	Fr.	3'943'332.91
Dépenses	./.	Fr. 3'223'959.51
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>Fr.</b>	<b>719'373.40</b>
Amortissements	./.	Fr. 351'601.22
Versement à la réserve	./.	Fr. 198'909.60
Prélèvement à la réserve	Fr.	1'500.00
<b>Bénéfice</b>	<b>Fr.</b>	<b>170'362.58</b>

L'exercice 2020 s'inscrit dans un mouvement de balancier par rapport aux comptes de 2019 qui avaient vu les recettes fiscales augmenter de manière forte, avec en corollaire :

- Une augmentation de sa part à la facture sociale (qui s'ajoute à l'augmentation des charges à couvrir)
- Une augmentation de sa contribution au pot commun de la péréquation
- Une diminution des retours au titre des couches population et solidarité, ainsi que les dépenses thématiques

En raison de la diminution des recettes fiscales – en ligne avec le budget, la Commune de Lavey-Morcles a bénéficié d'un meilleur traitement dans les différents calculs péréquatifs.

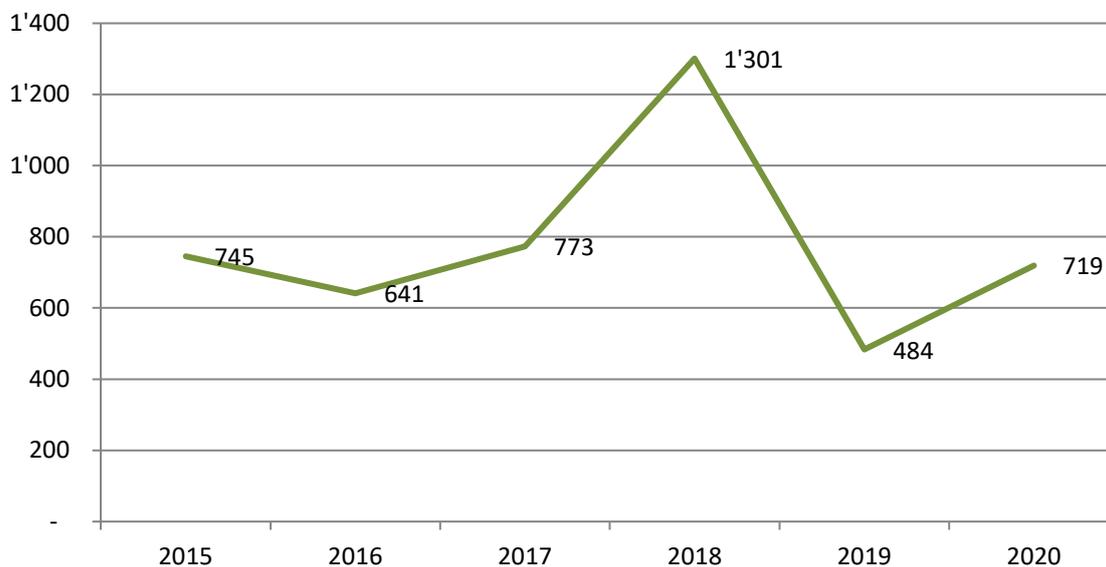
Certains postes ont été particulièrement touchés par le contexte COVID. Ce sont principalement la taxe sur les divertissements et la location de la salle polyvalente. En contrepartie, la réduction généralisée des activités a permis de maîtriser les charges.

Quelques bonnes surprises sur des recettes ponctuelles (taxe de raccordement, droits de mutation, impôt sur les successions et les gains immobiliers) finissent d'embellir la situation et permettent de boucler ce dernier exercice complet de la législature sur un magnifique résultat financier.

Sur le plan des investissements, l'effort principal s'est porté sur la poursuite de la rénovation des infrastructures souterraines avec environ Fr. 600'000.- de dépenses. En contrepartie, la subvention de l'ECA a été versée en 2020 pour un montant de Fr. 630'000.-.

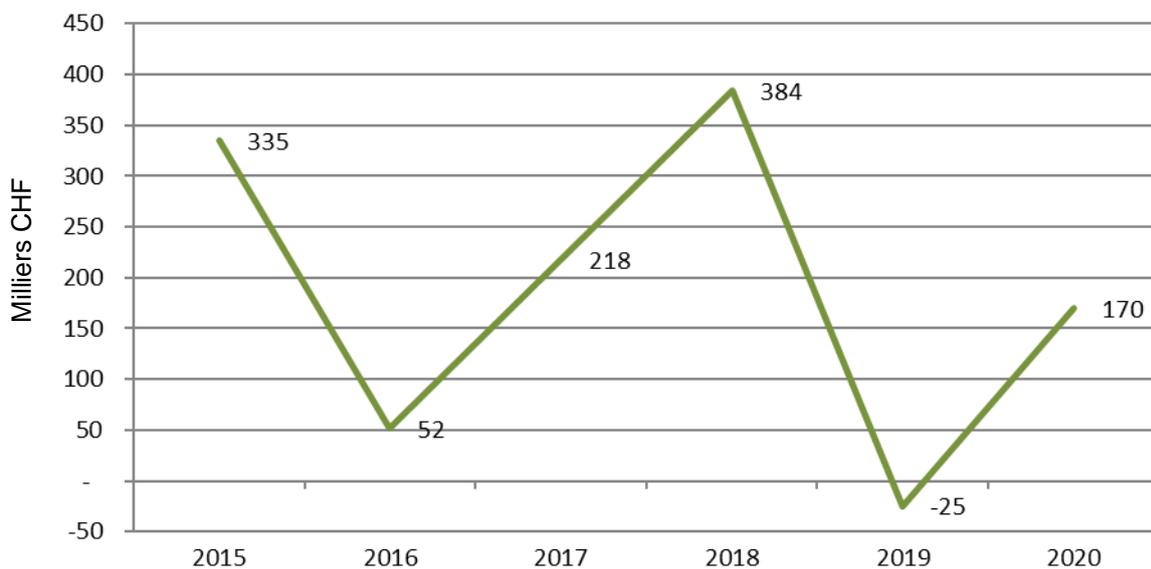
Des explications détaillées figurent dans les rubriques du rapport de gestion, ainsi que dans l'annexe aux comptes. Ceux-ci ne contiennent pas véritablement de point saillant en dehors de ceux évoqués en préambule.

### Marge d'autofinancement



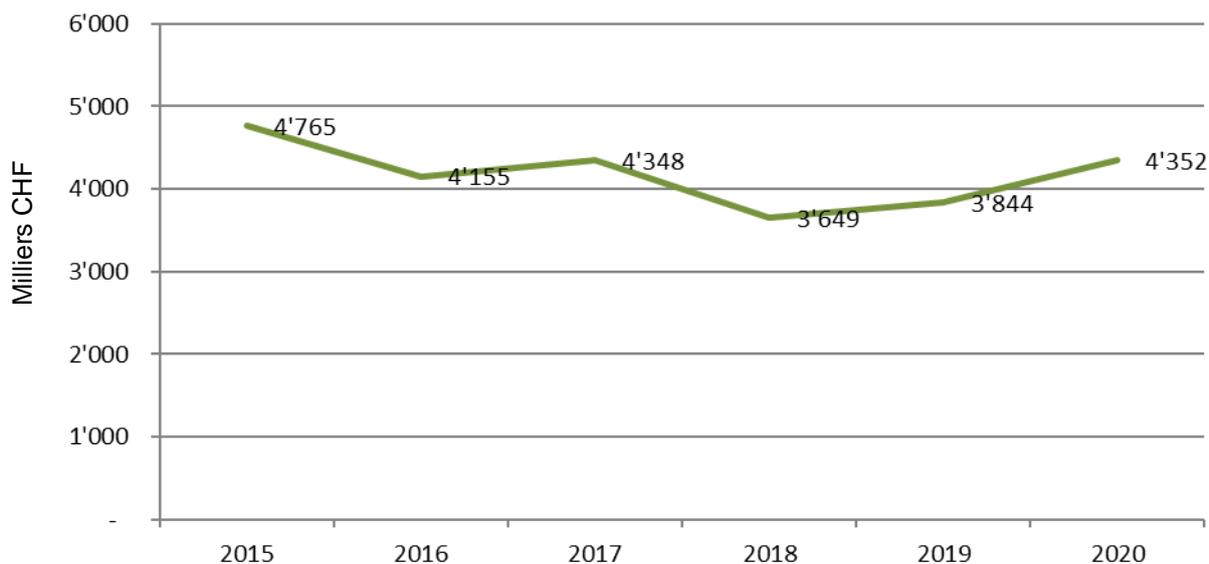
Grâce à des recettes conjoncturelles et à la maîtrise des charges, la marge d'autofinancement repasse la barre des Fr. 700'000.-

### Bénéfice



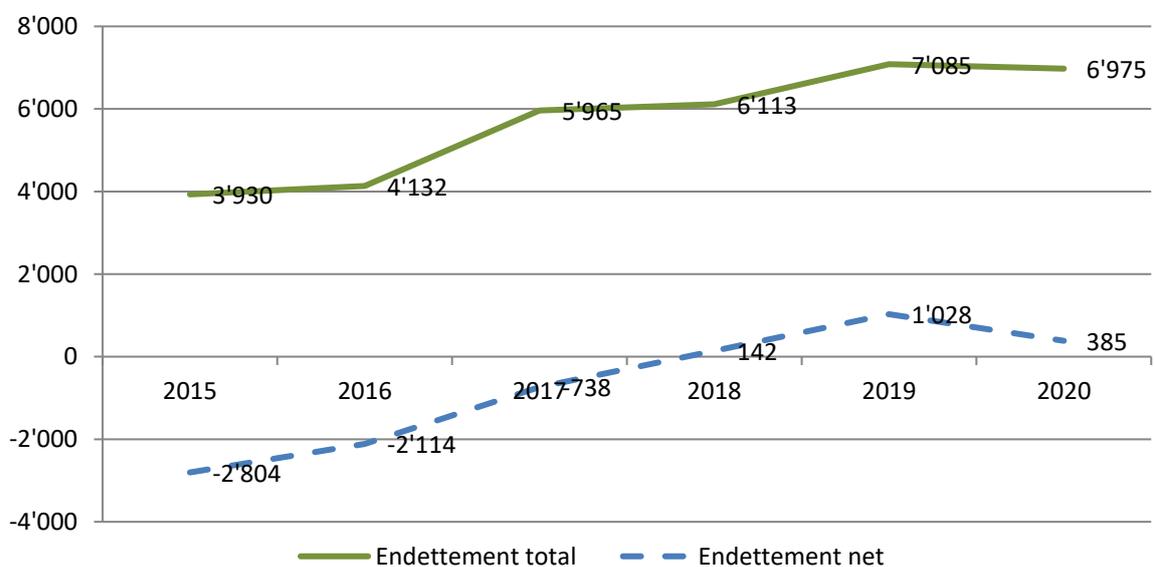
L'exercice 2020 renoue avec le bénéfice, malgré des versements aux réserves supérieurs au budget

## Liquidités



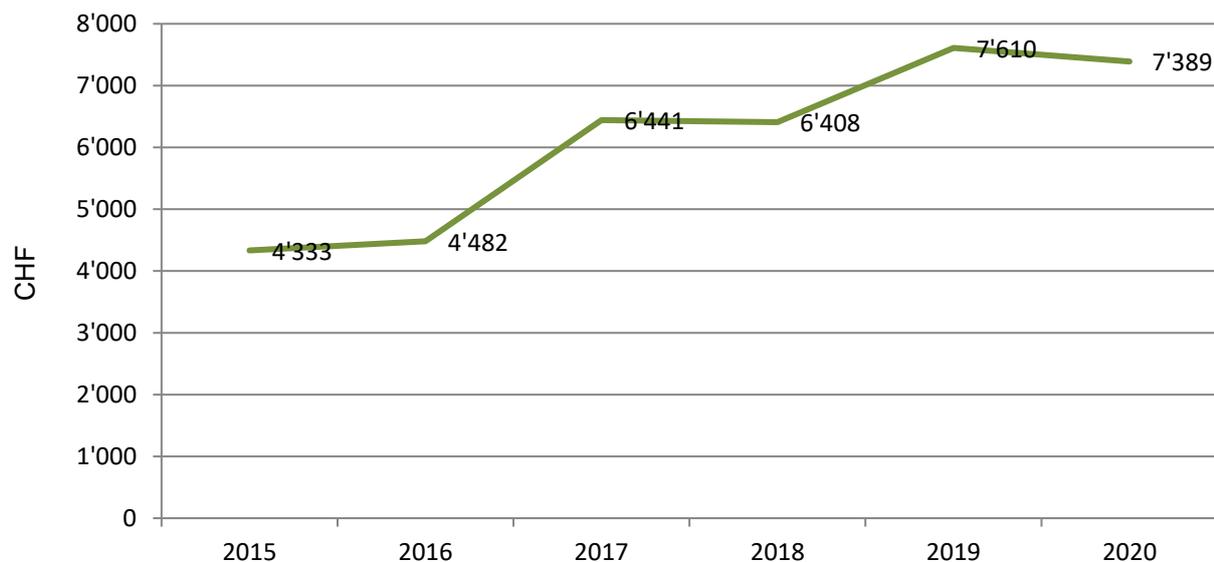
Les liquidités sont dorénavant fortement influencées par le rythme des investissements et des emprunts qui les financent. En 2020, les dépenses d'investissement ont été compensées par la subvention de l'ECA, si bien que les liquidités progressent grâce à l'excellent résultat 2020.

## Endettement



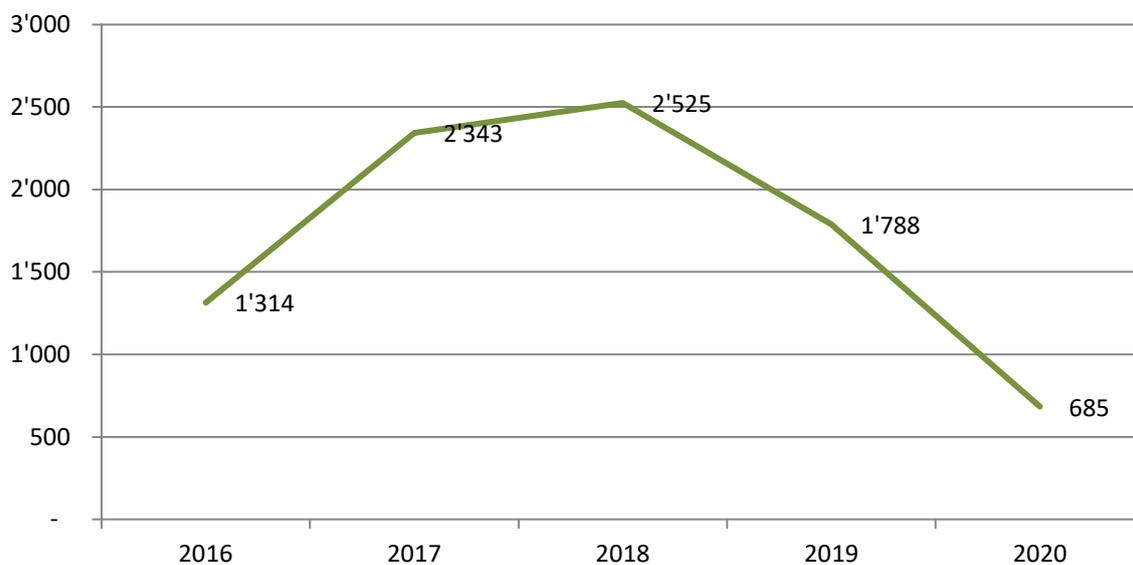
Le résultat des investissements est globalement neutre en 2020 et la commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt, si bien que l'endettement est stable.

## Endettement par habitant



Du fait des remboursements contractuels des emprunts, l'endettement par habitant recule légèrement mais reste à un niveau élevé en comparaison intercommunale.

## Investissements et ouvrages réalisés de 2016 à 2020



Ce graphique reflète l'effort des derniers exercices sur les investissements. Il porte sur les dépenses en faisant abstraction des recettes. Le tableau qui suit donne un état de situation complet des préavis en cours.

## Investissements

Libellé	Compte bilan	Préavis	Crédit accordé net	Dépenses d'investissement					Total investis- sement net	Niveau réalisation %	Solde crédit accordé
				2016	2017	2018	2019	2020			
Aménagement d'un trottoir vers Plambuit	9141.14	01/2021	355'000					889	889	0.25%	354'111
PDDE Rue Centrale (déduction faite des subventions)	9141.12/13/9144.13	08/2019	1'465'000					565'486	565'486	39%	899'514
Amélioration éclairage public	9144.14	04/2019	220'000					41'776	41'776	19%	178'224
Caserne SDIS (déduction faite des subventions)	9143.09	12/2017	226'255			503	826'173	-629'562	197'114	Terminé	29'141
Réfection mur soutènement Morcles (déduction faite des subventions)	9141.11	11/2017	125'000		63'471	0	4'764	0	68'235	Terminé	56'765
PDDE Lavey-les-Bains (déduction faite des subventions)	9144.11	04/2017	544'530		414'629	42'546	-157'609	19'936	319'502	59%	225'028
PGEE/PDDE Borbeux (déduction faite des subventions)	9141.09/10/9144.09/12	03/2017	3'554'140		548'318	2'054'953	394'696	8'960	3'006'928	85%	547'212
Rénovation des Eglises	9143.06/9165.01	01/2017	716'623	26'489	167'605	335'194	232'961	4'373	766'622	107%	-49'999
Réalisation du concept Bois-Noir (subventionné à 100%)	-	21/2015	330'000	42'504	172'374	23'458	3'442	0	241'779	Terminé	88'221
Amélioration approvisionnement en eau Eslex (déduction faite des subventions)	9144.06	20/2015	240'000	5'357	294'162	8'367	-92'581	0	243'805	Terminé	-3'805
Crédit d'étude révision PGA (déduction faite des subventions)	9141.06	09/2015	105'000	31'104	20'038	18'955	-3'131	39'243	121'995	116%	-16'995
Crédit d'études aménagement urbain	9141.05	10/2015	60'000	19'224	9'612	39'203	0	3'985	82'500	137%	-22'500
Réfection Praz-Riond	9123.13	14/2017	28'000				16'839	5'132	21'971	Terminé	6'029
<b>Total</b>			<b>9'998'318</b>	<b>1'313'088</b>	<b>2'291'790</b>	<b>2'198'327</b>	<b>1'213'848</b>	<b>55'086</b>	<b>9'382'329</b>		<b>2'492'477</b>

N.B. : les investissements terminés sans impact sur 2020 figurent dans les totaux mais n'apparaissent pas dans le tableau

## Péréquation financière

### Péréquation financière nette

En faveur de la commune	Comptes 2020			
	Prévision 2019	Définitif 2019	Budget 2020	(base estimation)
Couche de population	114'353	116'960	118'131	117'050
Couche solidarité	408'240	379'546	425'405	484'723
<b>Total en faveur de la commune</b>	<b>522'593</b>	<b>496'506</b>	<b>543'536</b>	<b>601'773</b>

### A charge de la commune

Alimentation du fond	<b>-430'842</b>	<b>-497'311</b>	<b>-429'633</b>	<b>-428'895</b>
----------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

<b>Péréquation financière nette</b>	<b>91'751</b>	<b>-805</b>	<b>113'903</b>	<b>172'878</b>
-------------------------------------	---------------	-------------	----------------	----------------

### Autres postes soumis à péréquation

#### Participation en faveur de la commune

Prise en charge des transports	154'930	116'707	85'958	86'000
Prise en charge des forêts	5'497			
<b>Total</b>	<b>160'427</b>	<b>116'707</b>	<b>85'958</b>	<b>86'000</b>

#### Participations à la charge de la commune

Facture sociale	<b>-417'395</b>	<b>-386'576</b>	<b>-351'480</b>	<b>-400'736</b>
Réforme policière	<b>-66'682</b>	<b>-74'864</b>	<b>-66'080</b>	<b>-64'860</b>
<b>Total</b>	<b>-484'077</b>	<b>-461'440</b>	<b>-417'560</b>	<b>-465'596</b>

### Péréquation directe, indirecte et police

Retour thématiques	0	0	0	0
--------------------	---	---	---	---

<b>Solde net des péréquations</b>	<b>-231'899</b>	<b>-345'538</b>	<b>-217'699</b>	<b>-206'718</b>
-----------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Comme évoqué plus haut, la baisse de la valeur du point d'impôt engendre un traitement plus favorable de la commune dans le système péréquatif global.

À noter que les montants finaux 2020 ont été estimés et comptabilisés, sans attendre le décompte du Canton. De bonnes surprises pourraient encore intervenir lors de celui-ci pour les dépenses thématiques.

## Liste des titres et papiers-valeurs

Exercice 2020	Nombre	Nominal	Cours	Solde début de l'exercice	Solde fin de l'exercice
<b>Titres en dépôt chez Forces Motrices de l'Avançon SA</b>					
Actions 1ère classe FMA SA	90	300		27'000.00	27'000.00
<b>Titres en dépôt auprès de la BCV sous dossier n° 542.24.20</b>					
Actions CRIDEC SA, Eclépens	1	1000		1'000.00	1'000.00
Part Aerobex, société coopérative	8	100			
Actions Romande Energie Holding SA	200	25	226'000.00	5'000.00	5'000.00
Parts Longacop, Société coopérative immobilière	14	100			
Parts Coopération Vaudoise Cautionnemnet	2	10			
Actions Satom SA	34	100			
Actions 2e classe FMA SA	30	150		4'500.00	4'500.00
Actions 3e classe FMA SA	37	300			
Actions Holdigaz SA	5127	10	1'020'273.00	33'600.00	33'600.00
Actions Tunnel Grand St-Bernard SA	10	500		5'000.00	5'000.00
Actions STEP Lavey - St-Maurice SA	239	100			
Action Radio Chablais SA	1	100			
Actions Transports Publics du Chablais SA	500	10	50.00		
Part coopérative Centre Régional Travail et Orientation	1	1000			
<b>Titres et papiers-valeurs</b>			<b>1'246'323.00</b>	<b>76'100.00</b>	<b>76'100.00</b>

# DOMAINES ET BÂTIMENTS

---

## Forêts

En 2020, une seule exploitation du plan de gestion a été exécutée par l'entreprise Hochleitner SA. La priorité a été mise sur les exploitations avec des arbres dépérissant afin d'éviter une épidémie phytosanitaire, et sur les bois renversés dans le secteur de la route de Morcles. Des soins aux jeunes peuplements ont également été exécutés par WR entreprise forestière Sàrl.

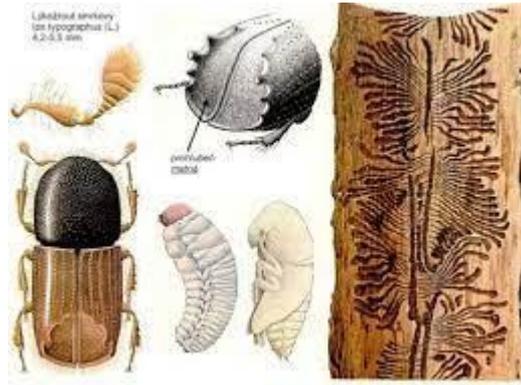
### Dégâts aux forêts

2020 fut une année très intense concernant les dégâts en forêt, que ce soit par le vent, la neige, les crues ou les différents bostryches. Avec la sécheresse des années 2018, 2019 et 2020, l'année 2021 sera marquée par le risque de dépérissement des arbres. Les attaques du bostryche typographe\* n'ont quant à elles pas diminué, provoquant l'exploitation de 280 m<sup>3</sup>, laissés en forêt dans les secteurs de la Case aux Roccans, Plan du Pré, Plan Essert, Grand-Bois du Ban et les Vuargnes. De plus, 157 m<sup>3</sup> ont été exploités et débardés pour des raisons de sécurité dans le secteur de Morcles. La commune a bénéficié d'une subvention d'un montant de Fr. 36'512.- pour ces travaux.



#### **\* Le Bostryche typographe en bref :**

- Les bostryches mâles s'installent dans un arbre, de préférence un sapin affaibli, où les femelles les rejoignent.
- En se développant, les larves et les jeunes bostryches dévorent l'écorce, en y creusant un réseau de petits canaux.
- Ce «minage» de l'écorce bloque la circulation de la résine et l'arbre dépérit rapidement.
- Les jeunes insectes quittent ensuite le nid pour s'installer sur un autre arbre.
- Le bostryche adulte peut mesurer jusqu'à 5 mm de long pour 1 mm de large.
- On compte un mâle pour deux femelles et chacune pond quelque 50 œufs.
- Un arbre infecté peut contenir jusqu'à 200'000 bostryches.



## Marché des bois

En 2020, le marché des bois ne s'est pas amélioré. Les exportations sont toujours lésées par le cours de l'euro et la COVID-19 n'a pas arrangé les choses. Les subventions cantonales permettent néanmoins aux propriétaires de parcelles privées d'entretenir les forêts de protection. La commune permet toujours en cas de grande coupe, moyennant la signature d'une convention, de faire l'intermédiaire entre les propriétaires de parcelles privées, le Canton et les entreprises en charge des travaux.

## Exploitation en 2020

Le plan de gestion des forêts communales préconise 2200 m<sup>3</sup> de coupe par année. Or seuls 954 m<sup>3</sup> ont été réalisés en 2020. Cela représente cependant une importante augmentation par rapport à l'année 2019. En effet, il a été décidé de traiter en priorité l'exploitation des arbres déperissant.

En 2020, l'exploitation a été effectuée dans la série suivante :

- Les Vuargnes pour la série 2 (Entreprise Hochleitner SA)

La commune a pu bénéficier d'une subvention d'un montant de Fr 35'292.-.

## Sylviculture et plantations

WR entreprise forestière Sàrl a effectué de la sylviculture dans le secteur de La Sasse, donnant droit à une subvention de Fr. 5'184.-.

## Subventions

La commune a pu bénéficier de nombreuses subventions pour l'entretien et la remise en état des forêts. Ces travaux entrent dans le cadre de la RPT\*. L'objectif premier des subventions est de pouvoir couvrir l'entier des frais liés aux travaux, en y joignant naturellement le produit de la vente de bois.

Par conséquent, le montant des subventions reçues, en 2020, pour les travaux de remise en état se monte à Fr. 76'988.- (subventions détaillées dans le tableau de synthèse).

\* RPT : Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

## LPNMS (loi sur la protection de la nature des monuments et des sites)

Conformément au Règlement communal de protection des arbres, la Municipalité a :

- répondu favorablement à 2 demandes d'abattage (dont une demande d'abattage pour 13 arbres sur la propriété des Services industriels de Lausanne)

Aucune opposition à ces demandes n'a été déposée.

## Gestion des forêts de Lavey-Morcles

En tout, 89 heures ont été effectuées par le garde forestier pour différentes tâches de gestion des forêts de Lavey-Morcles (administration, cubages, préparation des dossiers pour une exploitation, suivi des chantiers, etc.), pour un montant de Fr. 7'565.-.

D'autres tâches du garde forestier (martelage, surveillance sanitaire) concernent la police forestière et sont prises en charge par le Canton.

## Synthèse financière des travaux forestiers

Travaux	Coûts	Vente	Subvention	Résultat
Exploitation Les Vuargnes	24'867.95	0 <sup>1</sup>	34'200.00	9'332.05
Exploitation Couvert des Amoureux	6'515.85	2'894.30	1'092.00	2'529.55
Dégâts des forêts (rte de Morcles)	67'757.10	9'323.90	11'928.00	46'505.20
Dégâts des forêts (divers secteurs)	28'927.65	0 <sup>2</sup>	24'584.00	4'343.65
Soins culturaux (La Sasse)	3'913.80		5'184.00	1'270.20
Remboursement sur carburant			756.25	756.25
<sup>1</sup> Bois contre une partie des frais				
<sup>2</sup> Bois laissé en forêt				
Garde forestier	7565.00			7'565.00
<b>Déficit</b>				<b>49'584.90</b>

Le tableau ci-dessus fait apparaître les principales dépenses, subventions et ventes de bois communal durant l'année 2020. À ce déficit s'ajoutent d'autres charges liées au service des forêts, telles qu'achat et entretien du matériel d'exploitation, débours et vacations, etc.

La perte de 2020 est liée aux dégâts en forêt. La difficulté et la dangerosité des travaux engendrent des coûts d'exploitation plus élevés.

## Chalets

### **Chalet Brûlé**

Type de travaux	Coût
Contrôle et rapport électrique	Fr. 667.75
Diverses réparations	Fr. 1'000.00

### **Chalet des Martinaux**

Type de travaux	Coût
Travaux de peinture	Fr. 225.35

## Routes forestières

Type de travaux	Coût
Nettoyage de la route, contour 17	Fr. 4'319.35

## Chemins pédestres

Type de travaux	Coût
Remise en état du chemin dans la forêt aux Têches	Fr. 2'800.75

## Bâtiments

### Collège

Type de travaux	Coût
Crépissage dans la chaufferie du Collège	Fr. 4'500.00
Nettoyage des vitres	Fr. 1'233.30
Remplacement du brûleur	Fr. 6'542.80
Peinture dans la cuisine de l'UAPE	Fr. 538.50

### Salle polyvalente

Type de travaux	Coût
Nettoyage des vitres	Fr. 1'233.30
Achat d'une machine de nettoyage des sols	Fr. 5'331.95
Traitement sur fissures au plafond du local des services industriels (suite aux dégâts d'eau)	Fr. 4'415.70

### Maison de commune

Type de travaux	Coût
Nettoyage des vitres et des sols	Fr. 1'233.35

### Auberge de Morcles

Type de travaux	Coût
Contrôle, remise en état et rapport électrique	Fr. 3'992.90

# Travaux

---

## *Police des constructions*

La Commission des constructions, formée du secrétaire municipal, d'un employé du service technique de la commune d'Aigle et du municipal en charge du dicastère, a traité les dossiers qui lui ont été soumis dans le respect de la réglementation en vigueur. Les zones constructibles de la commune étant en zone réservée, aucun dossier lié à de nouvelles constructions n'a été déposé durant cette année. Cependant, de nombreuses demandes de transformation ont été soumises à la commission. Certaines ont été refusées.

Les contrôles réguliers et aléatoires des chantiers répertoriés sur la commune garantissent le bon déroulement de ceux-ci. Ces interventions sont principalement dirigées sur l'aspect sécuritaire et environnemental. Les conditions sanitaires ont fortement conditionné ces contrôles.

### Synthèse des constructions :

#### **Mises à l'enquête publique 2020 :**

Remplacement des antennes	1
Changement de destination des locaux	1
Rénovation d'un immeuble	1
Agrandissement du sous-sol	1
Transformations	2

Pour comparaison : 2020 = 6, 2019 = 5, 2018 = 6

#### **Permis d'habiter/utiliser délivrés en 2020 :**

Agrandissement du bâtiment agricole	1
Construction d'un jardin d'hiver	1
Changement de destination des locaux (fortin d'infanterie)	3
Construction d'une villa	1
Transformations	2
Modification partielle de la toiture	1
Construction d'une véranda	1

Pour comparaison : 2020 = 10, 2019 = 7, 2018 = 3

#### **Travaux de minime importance autorisés par la Municipalité en 2020 :**

Construction d'un couvert à voiture	1
Isolation, réfection du toit, aménagement extérieur	1
Installation d'une cabane de jardin	1
Installation d'une pompe à chaleur intérieure	1
Pose de piscine hors sol	1
Remplacement de velux	2
Transformations	1
Installation d'un appareil automatique	1
Agrandissement d'une fenêtre	1
Création de tentes provisoires	1
Remplacement de fenêtres	1

Pour comparaison : 2020 = 12, 2019 = 20, 2018 = 23

Le nouveau Règlement sur la police des constructions, lié au nouveau Plan d'affectation communal (PaCom) rédigé en étroite collaboration avec le bureau RWB Sàrl, a été finalisé. La situation sanitaire a relativement ralenti l'avancement de ce dossier.

## *AGEPP*

L'année 2020 a été essentiellement consacrée aux procédures, appels d'offre et aux études des projets d'exécution de la plateforme. Les premiers travaux concrets sont agendés pour le printemps 2021.

Des rencontres régulières ont eu lieu avec la direction d'EnergieÔ, qui conduit un projet similaire dans la région de Vinzel (sur La Côte). De nombreuses synergies ont pu ainsi être trouvées.

## *Routes*

Le projet de création d'un trottoir à la Route du Stand a été particulièrement chronophage. En effet, de nombreuses séances ont été nécessaires avec le service cantonal des forêts, le bureau de géomètre, ainsi que tous les propriétaires concernés par cette construction. À cela s'ajoute une série de procédures nécessaires pour mener à bien ce projet. La Municipalité est reconnaissante envers les propriétaires, dont les parcelles ont été grevées d'une servitude, pour leur collaboration et l'absence d'opposition. La sécurité des usagers de la route, notamment des enfants, a été prépondérante dans les négociations.

Plusieurs réparations ont été réalisées sur les routes du village et particulièrement dans le village de Morcles. Le trottoir sis au bas de la Route Neuve a été amélioré en collaboration avec la DGMR.



La Municipalité a également étudié plusieurs solutions pour la création d'une passerelle le long du pont situé sur le canal de fuite.

Le contrat pour le déneigement du village a été reconduit avec l'entreprise Ansermet SA. L'année a été plutôt calme sur le plan des précipitations neigeuses. La route des Martinaux a été déblayée ponctuellement en collaboration avec le comité du Ski-Club. Lors de faible enneigement, la route n'a pas été déblayée pour limiter les coûts.

## *Parcs, promenades et cimetière*

### Cimetière

L'entretien du cimetière s'est déroulé sans problème particulier. La commune a dû acheter des plaques pour le Jardin du Souvenir.

### Parc de jeux

Pour rappel, une évaluation complète du parc et des modifications nécessaires, notamment les mises aux normes et le remplacement de certains engins, a été effectuée depuis 2018. Il se sont poursuivis en 2020 et seront finalisés en 2021.

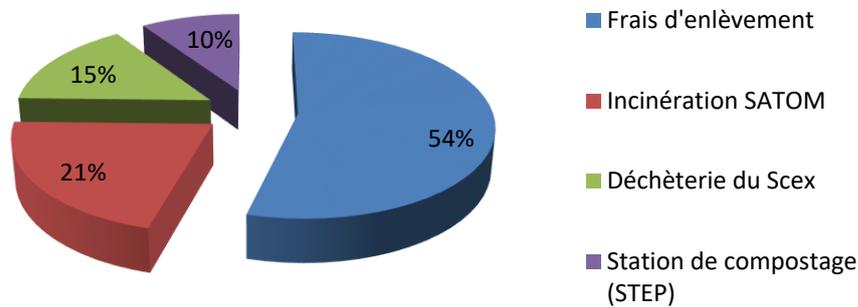
## Ordures ménagères et décharges

Pour rappel, la commune a rejoint le périmètre Gédéchablais pour le traitement des ordures ménagères. Des contrôles sont régulièrement effectués pour vérifier les tonnages annoncés. Le nouveau système a nécessité quelques ajustements dans sa phase de démarrage, lesquels ont permis d'augmenter l'équité dans la redistribution du montant des taxes.

### Frais et recettes pour l'année 2020 (ordures ménagères et déchèterie)

#### Frais pour l'année 2020

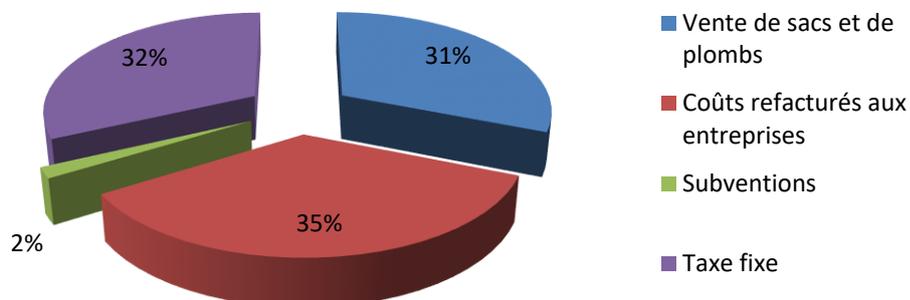
(ordures ménagères et déchèterie)



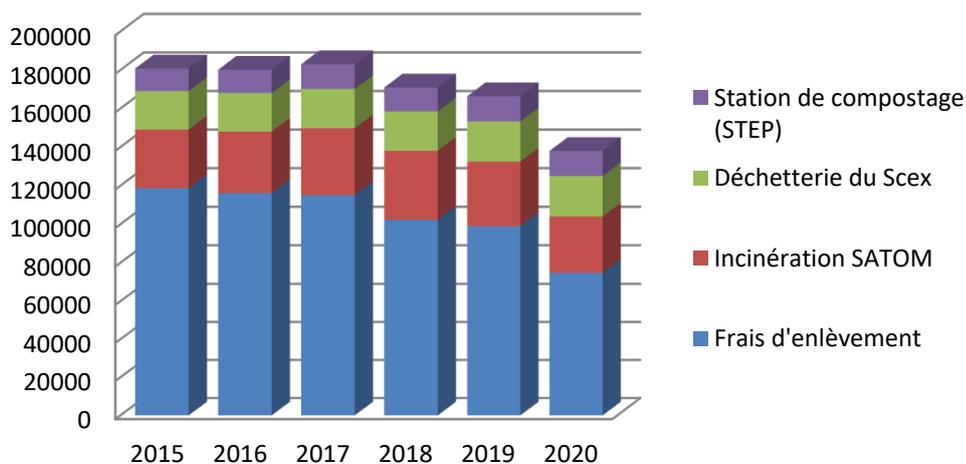
Le coût relatif aux heures de ramassage facturées par Cherix Transport SA s'élève à Fr. 69'047.46 (Fr. 88'764.-) pour l'année 2020.

#### Recettes pour l'année 2020

(ordures ménagères et déchèterie)

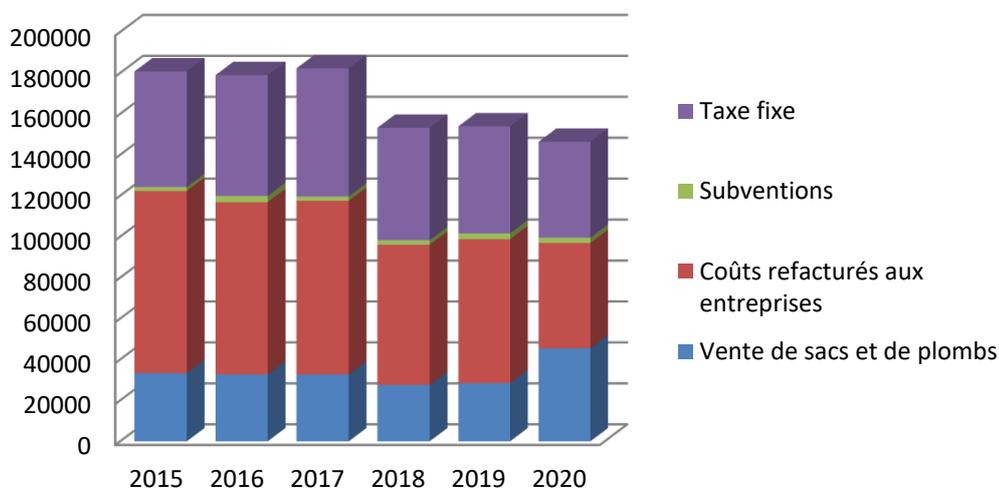


### Évolution des coûts



Constat : les frais d'enlèvement ont fortement diminué en raison de l'abandon du ramassage de la ferraille et des objets encombrants.

### Évolution des recettes



Constat : le chapitre des ordures ménagères fait l'objet d'une taxe affectée, ce qui proscrit tout bénéfice. De manière logique, les recettes suivent donc la même tendance que les charges, l'ajustement se faisant au moyen de la taxe annuelle facturée aux ménages.

## Taxe sur les ordures ménagères

La taxe sur les ordures ménagères est en constante baisse depuis l'instauration de la taxe au sac.

<b>Année</b>	<b>Taxe</b>
2018	126.-
2019	120.-
2020	110.-

Cette baisse est notamment due à la suppression du ramassage des objets encombrants en 2020. Pour rappel, depuis 2019, le ramassage des ordures ménagères à Morcles est assuré par le personnel communal.

## Ordures ménagères

Le concessionnaire officiel a transporté 241,10 tonnes de déchets ménagers, soit 35,2 tonnes de moins qu'en 2019 (276,3 t.).

## Ramassage communal

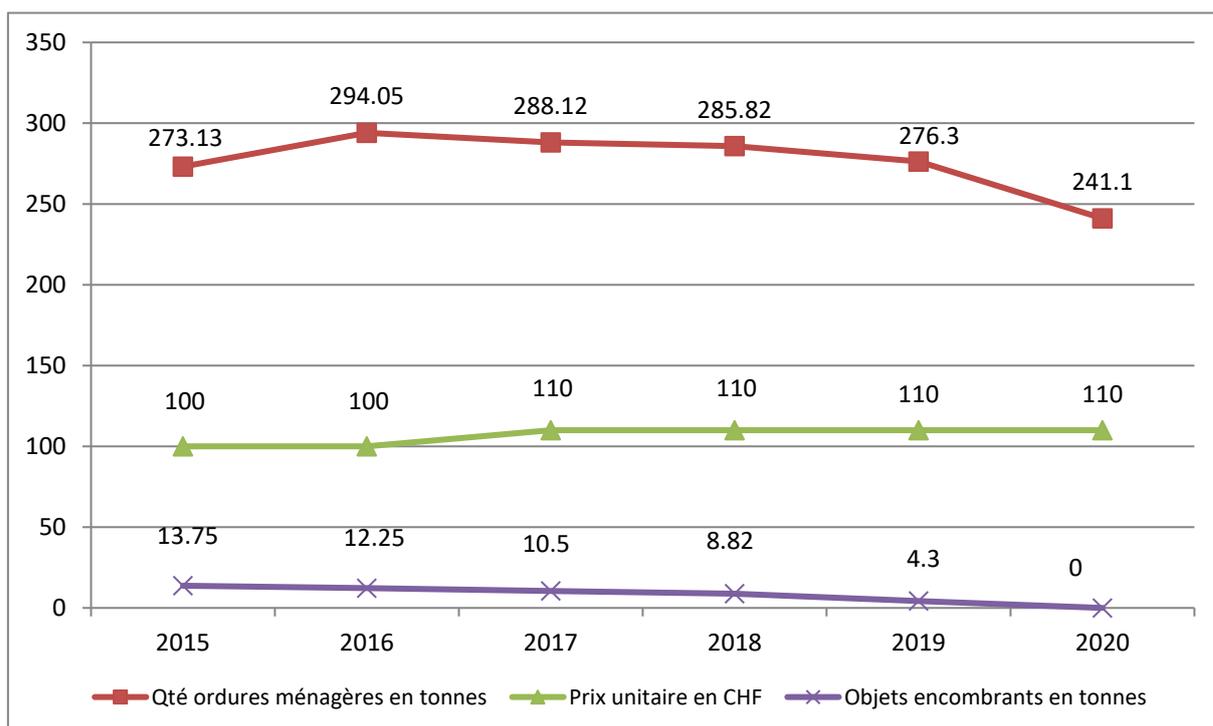
- 0 (4,30) tonne(s) d'objets encombrants
- 0 (1,38) tonne(s) de ferraille

Le ramassage a été supprimé.

## Récupération à la STEP

- Huiles usagées : 1553 (1886) litres
- Aluminium / fer : 1932 (1380) kg
- Papier, carton : 23,68 (23,92) tonnes
- Verre : 22,00 (22,00) tonnes

## Évolution des quantités acheminées à la SATOM



### Récupération du verre

17,84 (27,05) tonnes ont été récupérées sur le territoire de la commune.

### Récupération du papier

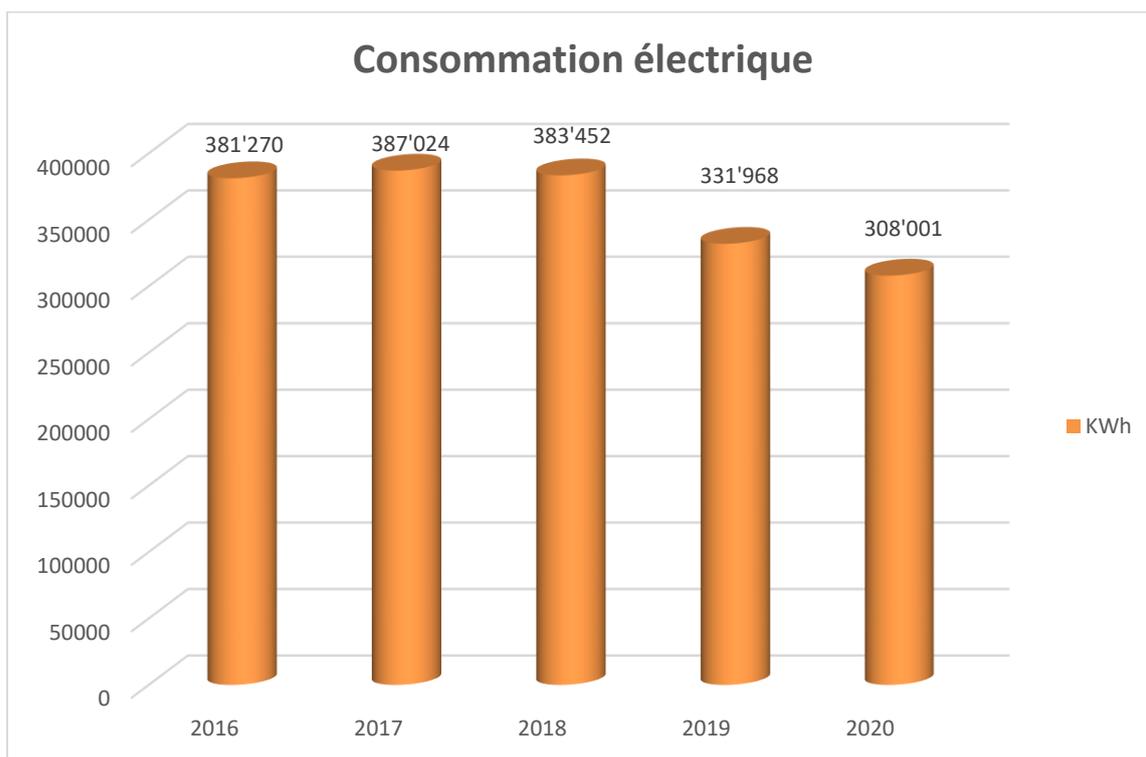
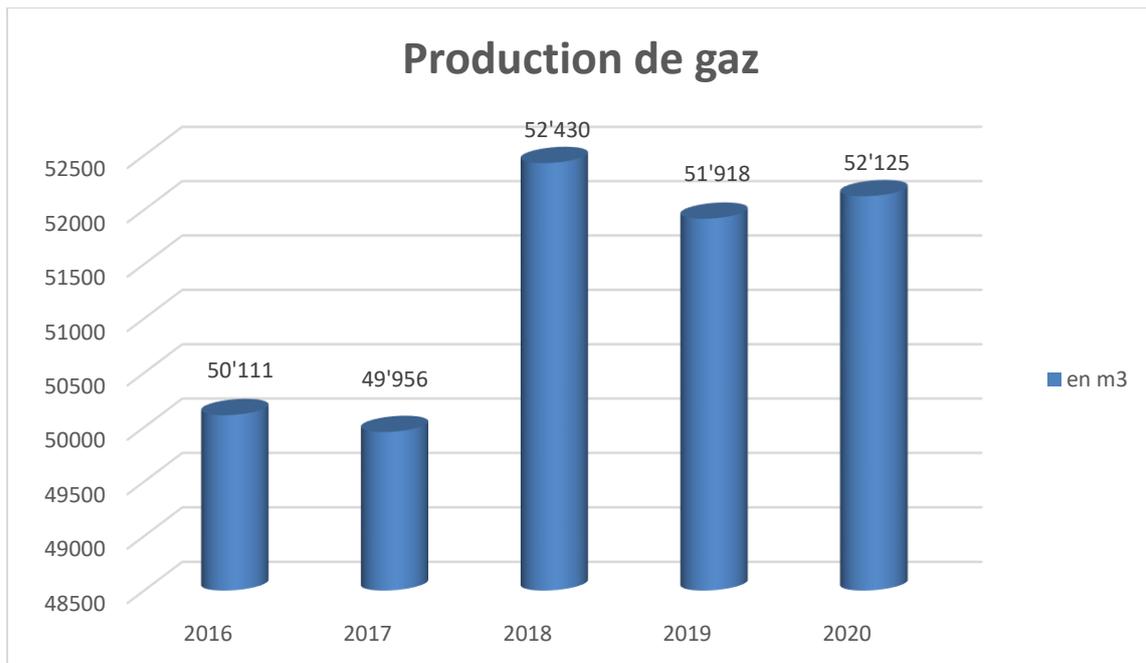
18,54 (21,96) tonnes de papier ont été récupérées sur le territoire de la commune.

## *Réseau d'égouts et épuration*

### STEP de Lavey-Saint-Maurice SA

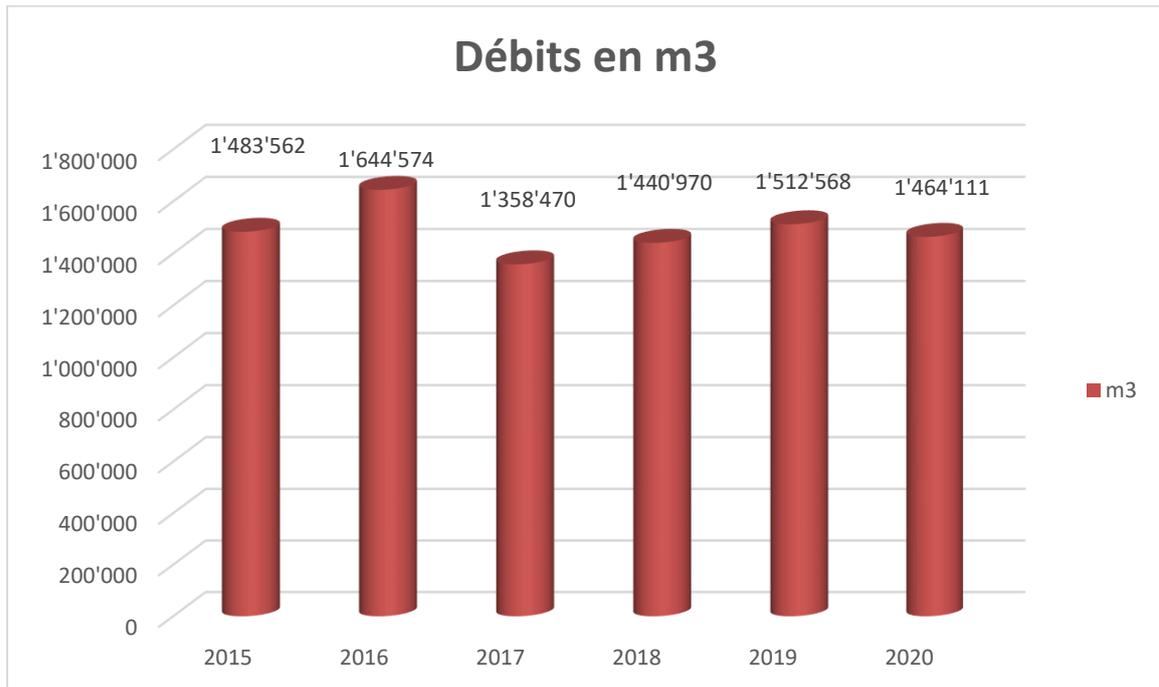
L'avenir de la STEP de Lavey-Morcles et de St-Maurice devrait se situer sur le site chimique de Monthey (CIMO). En effet, plusieurs communes (Lavey-Morcles, St-Maurice, Vérossaz, Bex, Gryon, Champéry, Troistorrents, Massongex, Monthey) et CIMO SA collaborent pour la création d'une STEP régionale. Le projet s'appelle FuturoStep. En 2020, de nombreuses séances de travail réunissant les président(e)s et syndics de toutes les communes ont été nécessaires pour étudier la faisabilité et définir la stratégie du projet. Les partenaires ont également dû se mettre d'accord sur les clés de répartition des coûts. L'esprit de collaboration et la volonté d'aboutir qui ont régné tout au long du projet ont été remarquables. En 2021, les exécutifs de chaque commune devront confirmer leur participation au projet, avant d'entamer la 2<sup>e</sup> phase du projet. La nouvelle STEP devrait voir le jour à l'horizon 2025 et ses coûts devraient avoisiner CHF 300 millions.

## Énergie



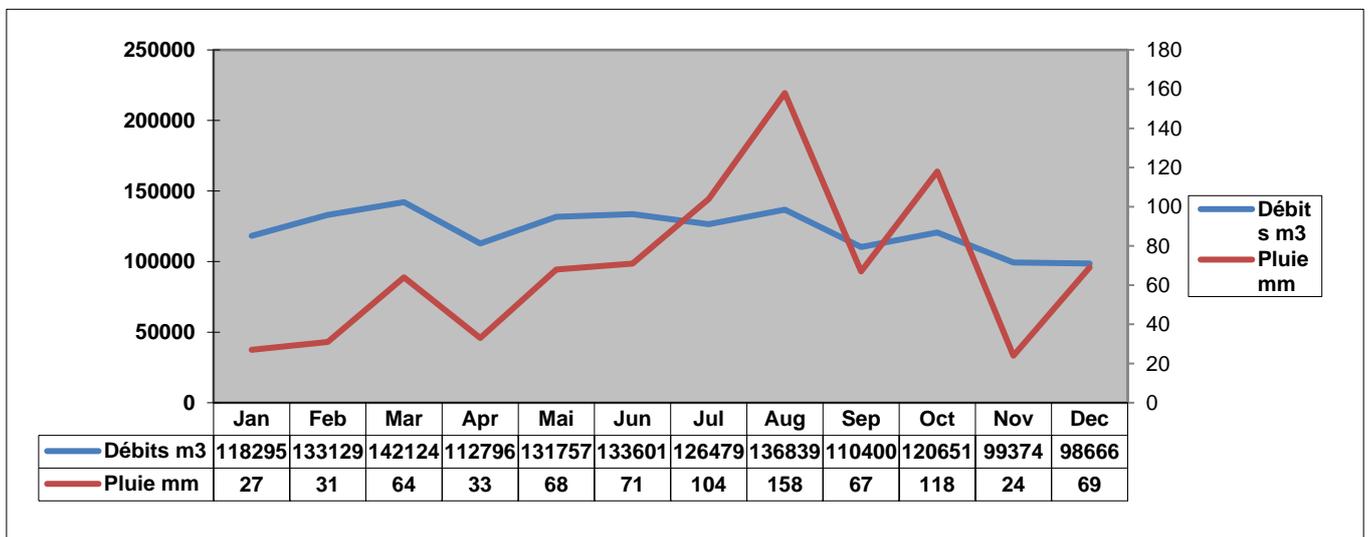
## Les débits

Durant l'année écoulée, 1'464'111 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités par la STEP.



Le débit est fortement lié aux conditions météorologiques (fortes pluies, fonte des neiges) car les réseaux communaux reliés à la STEP ne séparent pas encore l'entier des eaux usées et des eaux claires.

### Débits et pluie 2020 par mois



## Place de compostage

### **Apports en matières vertes (gazon, branches, etc.)**

		<b>2019</b>	<b>2020</b>
Apports communes :	St-Maurice	1000	1000
	Lavey-Morcles	120	120
Paysagistes		283	342
Privés		3537	3538
<b>Total m<sup>3</sup></b>		<b>4940</b>	<b>5000</b>

## Surveillance

En raison des nombreuses incivilités et dépôts sauvages observés à la déchetterie et sur la place de compostage, des caméras de surveillance ont été posées au terme de la procédure de légalisation. Les amendes sont prononcées par la Municipalité de Lavey-Morcles mais leur produit revient à la STEP.

# **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

---

## *Écoles*

### Effectifs et personnel (année scolaire 2020/2021)

Bien que certaines classes soient géographiquement à Lavey-Village, elles dépendent de la direction des écoles de Saint-Maurice et de sa commission scolaire. Ce rapport présente donc des informations concernant Lavey-Morcles, mais également St-Maurice, ce qui permet aussi quelques comparaisons.

Élèves à St-Maurice au 31 décembre 2020

- **Total St-Maurice: 419 élèves (20 classes)**

Élèves scolarisés à Lavey-Village au 31 décembre 2020

- **Total Lavey-Village: 46 élèves (2 classes)**

Total St-Maurice/Lavey-Morcles 465 élèves (459) – 22 classes

Moyenne 21,13 (19,95) élèves par classe

### **Cycle d'orientation**

23 élèves de Lavey-Morcles et 3 de Bex ont fréquenté le CO durant l'année 2020-2021. L'écolage s'est élevé à Fr. 5'448.- par élève.

L'année 2020 a été marquée par la Covid-19. Le 13 mars 2020, le Conseil fédéral annonçait la fermeture des écoles et l'instauration d'un enseignement à distance. Les enseignantes et

enseignants de 1H à 8H ont accompagné durant près de deux mois les élèves de leur classe à distance. Ils ont pu compter sur l'engagement des élèves et de leurs parents.

Dès la rentrée 2020 – 2021, des plans de protection ont été mis en place. But principal : maintenir l'enseignement en présentiel au niveau primaire.

À l'automne 2020, une licence Office 365 a été mise à disposition de tous les élèves et enseignants afin de pouvoir travailler à distance (TEAMS, etc.). Les classes sont ainsi mieux équipées en cas de décision de mise en quarantaine.

### **Activités particulières :**

En raison de la pandémie, la plupart des activités particulières ont été annulées : promenades de fin d'année, fête de clôture des écoles, etc.

### **Sorties neige entre janvier et février 2020**

- Camp de ski pour les 7-8H à Fiesch, sorties à ski pour les 5-6H à Verbier
- La plupart des sorties neige des 1-4H ont été annulées en raison des décisions du Conseil fédéral.

### **Spectacle de Noël**

Un spectacle de Noël a pu être proposé aux 1H-4H de Lavey sur proposition de l'UAPE Les Petits Lutins, désormais bien implantée dans le bâtiment scolaire.

### **Réflexions en cours et à venir**

Santé / bien-être pour les élèves de 1H à 11CO : une radiographie du climat scolaire a été réalisée. La publication des résultats a pris du retard en raison de la pandémie et de l'incapacité des groupes de travail de fonctionner. Une réflexion sera menée afin de proposer des pistes concrètes pour améliorer les faiblesses constatées.

### **Commission scolaire**

La Commission scolaire regroupe les différentes écoles primaires de la commune de Saint-Maurice et des communes avoisinantes, ainsi que celle de Lavey-Morcles. À cause de la pandémie, il n'y a eu aucune réunion possible «en présentiel» en 2020, seul un PV de décisions (consultations par e-mail) a suivi une séance annulée en mars 2020.

## *Paroisses et Cultes*

### Paroisse protestante des 2 Rives

2020 n'a, à nouveau, pas été une année marquante pour la paroisse des 2 Rives – du point de vue de la commune, tout au moins : l'essentiel de notre implication a consisté en la gestion de nos obligations communales, soit la participation aux assemblées de paroisse, et le règlement des différentes factures nous incombant. La pandémie a ici également joué son rôle en restreignant les rencontres et les réunions.

Il est malheureusement à noter une fois de plus le manque de relève, toujours cruellement d'actualité pour la paroisse, son Comité et son Assemblée, qui fonctionnent depuis longtemps avec des membres « par interim » et sont en sous-effectifs. Toutefois, la venue d'un nouveau secrétaire a été très bienvenue.

# POLICE

## Police

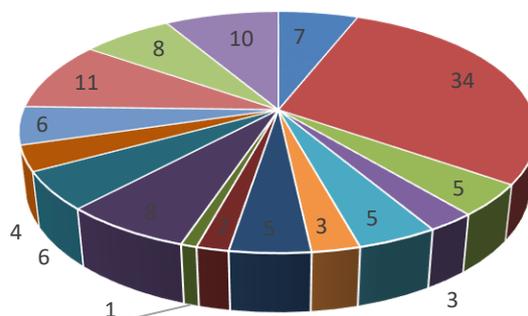
### Récapitulatif des interventions de Police secours, de circulation et judiciaires sur la commune de Lavey-Morcles pour l'année 2020

118 événements ont été répertoriés dans la main courante de la Police cantonale vaudoise.

Ceux-ci se déclinent de la manière suivante :

- 2 alarmes effraction
- 7 pour des animaux
- 1 bagarre/agression – rixe
- 12 accidents de circulations
- 5 circulation routière
- 2 déchetterie sauvage
- 2 demandes d'assistance
- 2 documents perdus – volés
- 1 dommages à la propriété
- 1 fermeture établissements publics
- 1 incendie
- 8 individus perturbés
- 6 individus suspects
- 2 infractions à la loi cantonale
- 2 injures
- 4 inquiétudes pour une personne
- 6 litiges
- 3 maladies transmissibles/infectieuses
- 11 pour troubles de la tranquillité/nuisances
- 8 violences domestiques
- 10 vols

### Interventions de police secours, de circulation et judiciaires en 2020



- Animaux (p. ex. dans les voitures)
- Autres
- Circulation routière
- Circulation-accidents avec dégâts matériels
- Circulation-accidents avec fuite
- Circulation-accidents avec blessés
- Circulation-infraction LCR
- Demandes d'assistance
- Incendie
- Individus perturbés
- Individus suspects
- Inquiétude pour une personne
- Litiges
- Troubles de la tranquillité
- Violence domestique
- Vols

En comparaison, 2019 avait vu 124 « événements ». 2019 et 2020 sont donc comparables sur le plan des chiffres et des types d'événements et, comme les années précédentes, il faut relever que les zones d'habitation sont relativement épargnées. La grande majorité des interventions, notamment les vols et les problèmes liés aux mœurs, ont lieu aux Bains de Lavey.

La Gendarmerie a également effectué des passages préventifs réguliers concernant la circulation, chaque patrouille étant équipée d'un défibrillateur. Durant 2020, les patrouilles ont eu également une importante mission de surveillance du respect des règles sanitaires imposées pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

En général et comme à l'accoutumée, le nombre d'interventions est très limité, notre commune faisant partie des plus calmes du canton. De même, année après année – et 2020 ne fait pas exception –, nous nous réjouissons de l'excellente collaboration entre la commune et la Police cantonale, ainsi qu'avec le répondant de proximité.

## **Poste mobile**

Selon sa mission, la présence des postes mobiles de la Gendarmerie permet de :

- lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ces véhicules ainsi que de ses équipages aux endroits clés de la commune
- offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal, petite ou grande localité, les services d'un poste de Gendarmerie
- la présence régulière des postes mobiles, avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal, renforce la sécurité publique

Le poste de police mobile est venu 6 fois à Lavey-Morcles (principalement à Lavey-Village) durant cette année 2020. Son rôle principal est de se mettre à la disposition de la population, pour accueillir une plainte par exemple, ou obtenir un effet dissuasif grâce à sa présence. Les principaux objectifs et activités du poste mobile sont les suivants :

- visibilité
- patrouilles pédestres
- patrouilles cyclistes
- échanges avec les commerçants
- contre-visites auprès de citoyens de la localité ayant été victimes de cambriolages. écoute et dispense de conseils en matière de sécurité
- présence préventive lors du rallye du Chablais
- rassurer la population par rapport aux démarchages abusifs pour la réfection de volets (prévention/conseils)
- prévention active et distribution de flyers auprès de propriétaires concernés, expliquant la nature de la négligence (p. ex. porte de garage laissée ouverte, clés sur une porte)
- campagne de prévention routière « un enfant ça surprend »
- assistance et appui lors de disparitions

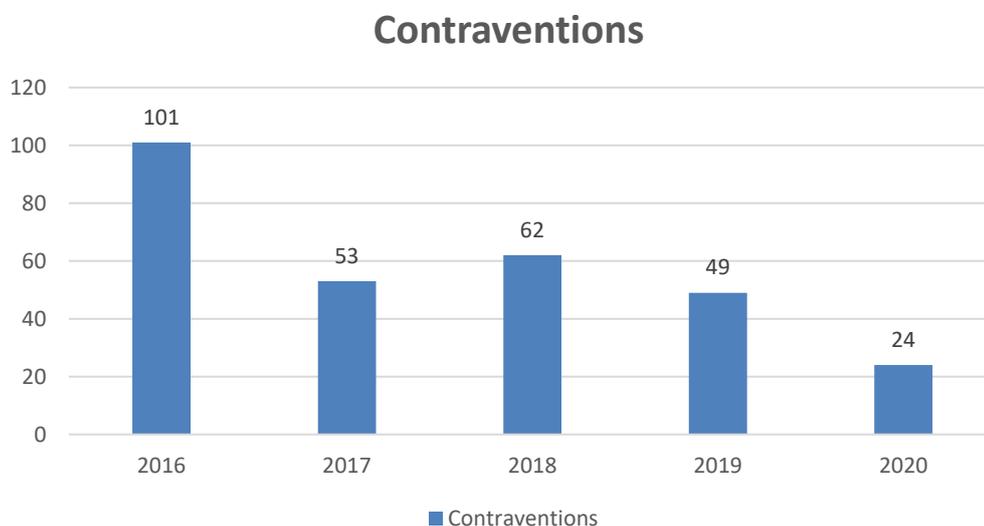
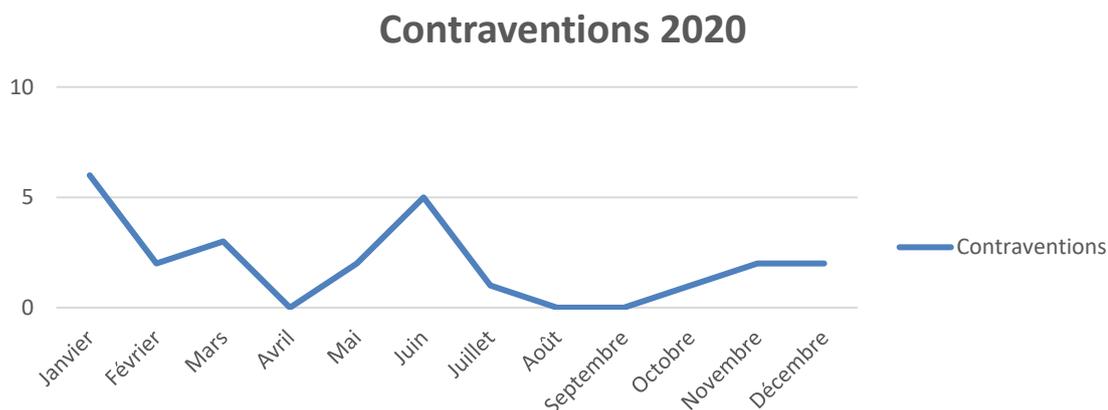
## **Répondant de proximité**

Le sergent Bernard Chaperon a pris sa retraite. C'est désormais M. Gertsch qui a repris le rôle de répondant de proximité, chargé de la médiation lors par exemple de conflits intrafamiliaux

ou de voisinage. Il est intervenu trois fois en 2020, notamment pour des cas de violences domestiques sur fond d'alcool, de tapage nocturne ou de protection de l'enfance.

De manière générale, la police effectue beaucoup de travail social, car, contrairement à d'autres pays, il n'existe pas de Samu social ou d'organisation similaire en Suisse.

Les amendes d'ordre, délivrées par l'auxiliaire de sécurité, se sont élevées à Fr. 980.- en 2020. Les problèmes de parcage à l'intersection de la Route du Stand, de la Rue Centrale et de la Route des Têches ont fortement diminué grâce à l'effet dissuasif de l'auxiliaire de sécurité.



### Signalisation routière

Il n'y a pas eu de travaux spéciaux et importants par rapport à la signalisation routière, hormis le remplacement de quelques panneaux et la réfection de marquages au sol.

## Contrôle des habitants

Situation de la commune au 31 décembre 2020

	Total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
		<i>Moins de seize ans</i>		<i>Plus de seize ans</i>	
<b>Habitants commune</b>					
<b>Habitants dans la commune</b>	<b>972</b>	<b>73</b>	<b>98</b>	<b>424</b>	<b>377</b>
- Suisses	782	55	75	349	303
- Étrangers	190	18	23	75	74
<b>Résidents principaux</b>	<b>951</b>	<b>73</b>	<b>97</b>	<b>413</b>	<b>368</b>
- Suisses	765	55	74	341	295
- Étrangers	186	18	23	72	73
<b>Résidents secondaires</b>	<b>21</b>		<b>1</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
- Suisses	17		1	8	8
- Étrangers	4			3	1
<b>Résidence principale</b>					
De sexe féminin	486	73		413	
De sexe masculin	465		97		368
<b>État civil</b>					
Célibataires	431	73	97	119	142
Marié(e)s	303			150	153
Veufs (Veuves)	63			53	10
Divorcé(e)s	113			70	43
Marié(e)s/séparé(e)s	41			21	20
<b>Religion</b>					
Catholiques	275	11	13	134	117
Protestant(e)s	214	4	11	101	98
Sans confession	221	24	37	85	75
Autres	241	34	36	93	78
<b>Divers</b>					
Conseillers communaux	29			8	21
Pompiers	6				6
Électeurs communaux	637			339	298
Électeurs cantonaux	602			322	280
Électeurs fédéraux	602			322	280
Propriétaires de chiens	77			51	26
Naissances	12	5	7		
Décès	10			5	5
<b>Étrangers - Permis</b>					
Permis B	72	6	5	32	29
Permis C	102	11	17	33	41
Permis L	6			5	1
Autres permis	5		1	2	2

## *Service du feu*

### Service de défense incendie et secours (SDIS des Fortifications)

En 2020, les différents organes nécessaires pour la bonne gestion du SDIS des Fortifications ont été créés, à savoir :

**La commission intercommunale** (organe législatif), présidé par M. Gail Rappaz et composée :

Pour Lavey-Morcles de MM. Philippe Ballif, Hervé Ansermet et Serges Bochatay

Pour St-Maurice de Mmes Catherine Frossard, Marion Délez, Mireille Brouchoud et de MM. Dominique Thievent, Johny Chesaux.

**Le Comité directeur (organe exécutif)**, composé :

Pour Lavey-Morcles de MM. Yvan Ponnaz et Dominique Morisod

Pour St-Maurice de M. Damien Revaz et Mme Gladys Siegfried

**La Commission de gestion**, composée :

Pour Lavey-Morcles de M. Philippe Ballif

Pour St-Maurice de M. Dominique Thievent

Après une année de fonctionnement, la caserne inaugurée le 11 octobre 2019 n'a pas généré de mauvaise surprise, hormis quelques légères retouches. Son coût final, assumé pour un tiers par la Commune de Lavey-Morcles et le Canton de Vaud et pour deux tiers par la Commune de Saint-Maurice et le Canton du Valais, atteste de l'excellente gestion financière du projet. En effet, la construction budgétisée à Fr. 2'280'000.-, s'est soldée par une facture finale de Fr. 2'410'873.- soit un dépassement de 5,75%. Certaines modifications, ayant entraîné le dépassement du budget, ont permis la labélisation Minergie du bâtiment, ce qui a augmenté la participation cantonale vaudoise. Finalement, la caserne aura occasionné un surcoût pour la Commune de Lavey-Morcles de Fr. 36'693.- par rapport aux préavis, ce qui dans ce type de projets est remarquablement bas.

En 2020, le SDIS des Fortifications a dû remplacer le commandant démissionnaire M. Alain Pasche après 3 années de fonction. Pour pallier ce départ, ont été nommés par le CODIR M. Michaël Daves, au grade de major avec la fonction de commandant du SDIS et M. Jean-Manuel Mugeiro, au grade de capitaine avec la fonction de remplaçant du commandant. Après une période de suppléance, ces nominations ont été formalisées en 2021.

Une seule démission a été enregistrée en 2020 (déménagement) et 7 nouvelles recrues se sont annoncées lors du recrutement organisé en novembre.

D'un point de vue opérationnel, le corps des sapeurs-pompiers du SDIS des Fortifications fonctionne à la satisfaction des deux communes. L'État-Major, dont la motivation est intacte malgré les nombreuses difficultés rencontrées, a œuvré pour garantir une qualité d'intervention correspondant aux critères exigeants imposés par les autorités valaisannes et vaudoises. Une attention particulière est constamment apportée pour les intervenants en journée. Cette problématique propre à tous les SDIS reste une préoccupation des communes et il est important de soutenir les entreprises de notre région qui permettent à leurs employées et employés de quitter leur travail pour une intervention.

Sur le plan opérationnel, l'effectif au 31 décembre 2020 est de 51 membres répartis comme suit :

	<b>Officiers</b>	<b>Sous-officiers</b>	<b>Sapeurs</b>	<b>Total</b>
<b>État-Major</b>	5	0	0	5
<b>Détachement premier secours</b>	12	2	23	37
<b>Détachement d'appui</b>	0	0	9	9
<b>Effectif total</b>	17	2	32	51

Malgré de nombreuses modifications, reports et adaptations liés à la pandémie, on dénombre un total de 1358 heures d'exercice et de formation ECA, telle que cours de chef de groupe, cours hydraulique, cours conduite d'intervention, cours phénomènes thermiques, formation routière.

Globalement, l'engagement des participantes et participants est bon. Le taux de participation aux exercices reste satisfaisant. Il est à relever que pour les exercices APR, le taux de présence est proche de 90 % sur l'année.

L'exercice de compagnie a eu lieu le 5 septembre 2020. Cet exercice s'est déroulé au triage forestier de la Cime de l'Est au Bois-Noir. Les thèmes de l'hydraulique, du sauvetage par l'échelle, de la prospection/recherche sous APR et travail du chef d'intervention ont été mis en avant sur la base des prescriptions fixées par l'ECA.

En 2020, le SDIS s'est équipé d'un véhicule d'officier de service afin de diminuer encore plus le temps d'engagement du chef d'intervention.

Le total des heures d'intervention s'élève à 435 heures (224 en 2019) pour 39 interventions, (43 en 2019) réparties entre :

- les feux divers (14)
- les sauvetages de personnes et animaux (3)
- les inondations accidentelles (5)
- les cas de pollution (2)
- les alarmes automatiques (4)
- les interventions « techniques » diverses (11)

L'absence des debriefings conviviaux, après les exercices ou les engagements, a également pesé sur le moral des troupes.

## *Protection Civile*

### L'ORPC District AIGLE

L'assemblée générale 2020 s'est tenue aux Diablerets où ses membres ont accepté le résultat de la gestion des comptes pour la période allant 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les charges et frais, après déduction des recettes et subventions diverses, sont répartis entre les communes regroupées au prorata de leur nombre d'habitants, en tenant compte de l'effectif de la population au 31.12.2018, à savoir un nombre total de 45'551 habitants (44'376 en 2017).

Le résultat final pour l'année 2020 est de Fr. 998'935.84 (Fr. 877'477.48 en 2019), soit un excédent à la charge des communes regroupées de Fr. 715'849.86, ce qui donne un coût par habitant de Fr. 15.71 (Fr. 16.53 en 2019). Pour notre commune, la participation se monte à Fr 14'866.70 (budget = Fr. 16 916.00 / comptes 2019 = Fr. 15 307.15)

L'année 2020 a été, en tout point de vue, une année exceptionnelle pour la Protection civile et pour l'ensemble de la population. Sur le plan opérationnel, dès le 3 janvier, l'ensemble des deux compagnies a été engagé durant tout le mois de janvier, afin de pouvoir assurer un engagement de qualité à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse, des National Winter Games et pour l'Académie de Savatan.

Dès le 24 février, en raison de la crise sanitaire, la Protection civile a été mise en état de mobilisation générale. Cette mesure a été prise pour la dernière fois durant la Deuxième Guerre mondiale. Fin octobre, une deuxième mobilisation a eu lieu.

#### **Effectif**

La Protection civile vaudoise dispose de deux types de formations :

- La formation d'intervention régionale (FIR), qui peut être mise sur pied dans l'heure. Chaque membre de la FIR, incorporé sur une base volontaire, est soumis au port du pager.
- La formation d'appui régionale (FAR), qui entre en service dans les 6 heures suivant l'alarme. Cette dernière passe par le réseau téléphonique fixe et/ou mobile.

Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de la formation de base. Le déclenchement de ces groupes d'alarme est assuré par le centre de traitement des alarmes (CTA) des sapeurs-pompiers. Chaque ORPC dispose d'un service de piquet qui est assuré toute l'année par du personnel de milice et/ou professionnel :

Effectif réglementaire :	487
Effectif réel :	341
FIR :	45
FAR :	296

#### **Jours de service**

2020 est une année exceptionnelle car, depuis que la protection civile a été créée, elle n'aura jamais été autant sollicitée. Le nombre de jours d'engagement a été multiplié par 3,6. Comparaison des engagements : pour 2019-2020 2019 = 2'575 jours de service, pour 2020 = 9'314 jours de service.

## Crue du Rhône

Samedi 3 octobre, à la suite de fortes précipitations pluvieuses des cotés valaisan et vaudois, un fort risque de débordement était à craindre. Sur décision de l'EMCC, la Protection civile a été mobilisée afin de déclencher le « plan Rhône » qui a pour but de mettre en préalerte toutes les entreprises à risques afin qu'elles se préparent à évacuer si nécessaire.



## Service social

### *ARASAPE – District d’Aigle et Pays d’Enhaut*

(Association régionale de l’action sociale)

#### Agence d’Assurances Sociales (AAS)

Les frais de fonctionnement des Agences d’Assurances Sociales (AAS) sont entièrement à la charge des communes membres de l’ARASAPE (soit les 15 communes du district d’Aigle et 3 communes du Pays-d’Enhaut).

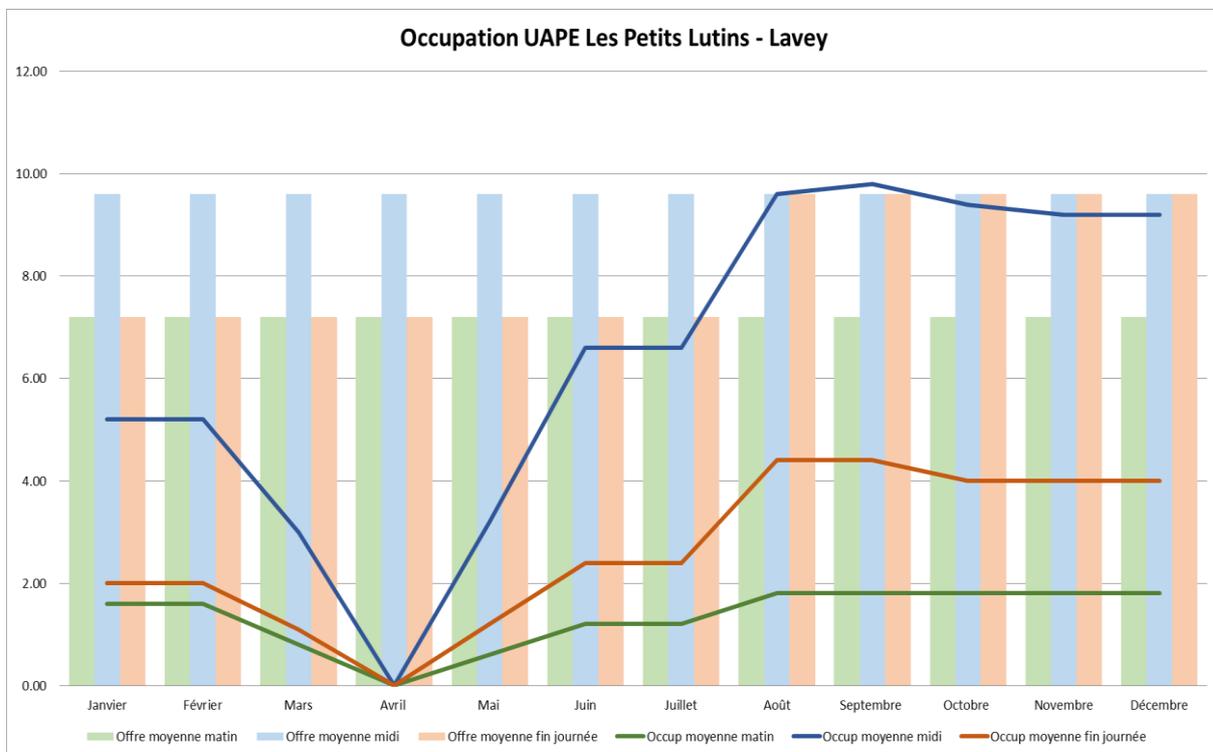
Commune de Lavey-Morcles – prestations sociales

Nombre de personnes suivies au RI	<b>37</b>
Nombre de jeunes de 18-25 ans au RI	<b>2</b>
Nombre d’appuis sociaux	<b>24</b>
Nombre de personnes ayant bénéficié de mesures d’insertion sociales (MIS)	<b>3</b>
Bénéficiaires PC AVS/AI (prestations complémentaires en lien avec rente AVS ou AI)	<b>44</b>
Nombre de demandes de prestations complémentaires pour famille (PC familles)	<b>5</b>

#### *UAPE (Unité d’accueil pour écoliers)*

Concernant l’UAPE de Lavey-Morcles, Les Petits Lutins, on peut observer un bon taux d’occupation à midi avec une forte évolution depuis la rentrée scolaire 2020-2021. La structure accueille, en plus des enfants fréquentant l’école de Lavey (1H à 4H), quelques enfants de Lavey scolarisés à Saint-Maurice.

Pour rappel, il faut en moyenne 2 à 3 ans pour remplir une structure. L’UAPE est moins sollicitée pour les matins et les après-midi, phénomène qui se retrouve globalement dans toutes les UAPE, d’après l’ARASAPE qui gère ces structures.



L'offre moyenne tient compte du fait que la structure est fermée le mercredi. Le premier semestre 2020, la structure n'offrait pas l'accueil du matin et de l'après-midi, faute d'inscriptions. C'est depuis la rentrée scolaire que l'UAPE propose les vendredis après-midi.

Dû au Coronavirus, le taux d'occupation du 17 mars au 11 mai a été à 0, la structure ayant été fermée durant le semi-confinement. Une légère baisse de fréquentation est observée en octobre suite à la 2<sup>e</sup> vague COVID.

**Nombre d'enfants accueillis :** 24

Taux de fréquentation	Matin	Midi	Après-midi
1x/ semaine	3	11	11
2x/ semaine	3	6	3
3x/ semaine	0	5	0
4x/semaine	0	2	2
5x/ semaine	0	0	0

### Accueil familial de jour

Nombre d'AMF : 3  
 Places offertes préscolaires : 7,6  
 Places offertes parascolaires : 7,8

### Accueil en heures

Nombre d'heures d'accueil en 2020	
Accueil familial	4 799.75
Accueil en crèche	7 354.00
Accueil en UAPE	5 611.25
<b>Total</b>	<b>17 765.00</b>

## Balades accompagnées

Depuis 2017, sur l'initiative de Barbara Skupienski, une habitante de notre commune, Pro Senectute a mis en place des balades, accompagnées par deux bénévoles, durant la belle saison. Une quinzaine de personnes participent à ces marches, d'une durée d'une à deux heures sur terrain facile et adapté à des seniors. En 2020, stoppées par la pandémie et les restrictions de regroupement, ces balades ont à nouveau connu un vrai succès dès qu'elles ont pu reprendre en automne.

L'objectif de cette activité (gratuite), outre le plaisir de marcher dans la nature, est également de lutter contre l'isolement et de permettre à des personnes fragilisées de rester en lien avec d'autres membres de leur communauté.

## SERVICES INDUSTRIELS

---

### *Service des eaux*

Les travaux sur les infrastructures souterraines, débutés en août 2020, se sont déroulés comme prévu. Le municipal en charge a assisté à 24 séances (tous les mardis), sans compter les quelques imprévus inhérents à ce genre de travaux. Aucun souci majeur n'a été rencontré. La population s'est montrée particulièrement compréhensive et patiente face aux nuisances et désagréments qu'occasionne ce genre de travaux.

#### **Point de situation**

- **La Rue Centrale aval** (intersection chemin de la Tourelle – Carrefour Collège/Prés-Rapets) est terminée. La mise en séparatif, le renouvellement des infrastructures de l'eau potable et la réfection de la route ont été réalisés.
- **La Rue du Collège aval**, (intersection de la Rue Centrale et l'accès au collège) est terminée. La mise en séparatif, le renouvellement des infrastructures de l'eau potable et du gaz, et la réfection de la route ont été réalisés. L'éclairage public sera posé ultérieurement.
- **La Rue Centrale en amont** (en direction du Restaurant le National) a été terminée avant la fin de l'année. La fouille a été réfectionnée avec un enrobé de 3 cm (non définitif) durant l'hiver.

Les travaux se sont arrêtés pour les fêtes de fin d'année et se termineront pour la fin juin 2021.



*(Rue Centrale – octobre 2020)*

De nombreuses interventions ont eu lieu à Morcles pour réparer des fuites. Ces problèmes ont mis en évidence la vétusté du réseau d'eau dans le hameau.

Le réservoir de Morcles a été nettoyé et désinfecté, puis une nouvelle adaptation a été réalisée pour permettre un approvisionnement supplémentaire en provenance de Dailly, si nécessaire.

À la suite de problèmes de pression et d'ouverture de vannes sur la chambre de bouclage sise à Plambuit (reliant la Commune de Bex), des travaux pour améliorer la gestion électronique ont été nécessaires.

Le débit des bornes hydrantes a été contrôlé et certaines ont été marquées. Ces travaux ont été subventionnés à 50% par l'ECA.

Des travaux de réfection importants ont été réalisés dans les différents captages sur les hauts de Morcles (Rosaire).



### Analyses d'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par un laboratoire indépendant, le service cantonal n'assurant plus cette prestation. Il en ressort que la qualité de notre eau est excellente et que l'eau distribuée sur notre territoire est qualifiée de moyennement dure (16° fH à Lavey et 18° fH à Morcles).

### *Éclairage public*

L'entretien courant est effectué par les Forces Motrices de l'Avançon.

Les changements de lampadaires liés au préavis sur l'éclairage se poursuivent au rythme des travaux sur les infrastructures souterraines.

8 candélabres ont également été changés sur la route du Village Suisse. Ces lampadaires sont équipés de détecteurs, une nouveauté pour le village. Un recul significatif de la consommation d'électricité est constaté d'une manière générale dans les zones nouvellement équipées de lumières leds.

## CONCLUSION

---

Le présent rapport clôt une législature bien remplie. À l'heure de sa rédaction, les autorités de la prochaine législature sont déjà élues et se préparent d'ores et déjà à reprendre le flambeau.

C'est le lot de chaque Municipalité de concrétiser les dossiers initiés par les précédentes et d'en initier d'autres. Celle-ci n'échappera pas à la règle.

Le SDIS des Fortifications est désormais constitué et occupe sa nouvelle caserne. Les travaux d'infrastructure souterraine auront été réalisés dans leur majeure partie et Lavey-Morcles dispose dorénavant d'une UAPE.

Les nouvelles autorités auront pour tâche de concrétiser des projets dont les contours sont déjà bien définis. Au niveau communal, le plan d'affectation communal (Pacom) va bientôt entamer sa phase de procédures et les modules de l'aménagement urbain sont connus, et certains seront réalisés durant cette prochaine législature.

Au niveau régional, le projet « Futurostep », qu'on pourrait désigner comme le chantier du siècle pour le Chablais, est arrivé au terme de sa première étape. Une fois que tous les exécutifs communaux auront donné leur accord sur l'avant-projet, la phase de concrétisation pourra démarrer avec la perspective d'une mise en œuvre à l'horizon 2025.

Le chemin, qui était bien tracé il y a encore une année, s'est malheureusement estompé quelque peu car quelques nuages de la crise sanitaire sont venus assombrir le ciel des finances publiques. Exécutif et législatif devront donc composer avec encore des incertitudes sur les charges qu'ils devront assumer à l'avenir et les ressources dont ils disposeront. La nouvelle péréquation intercommunale entrera bien sûr dans l'équation.

Gageons que l'esprit de collaboration qui a perduré durant toute la législature entre les deux instances perdurera et que les obstacles pourront être surmontés grâce au bon sens et à la volonté commune.

La Municipalité remercie le Conseil communal, la population ainsi que le personnel communal pour leur soutien constant durant toute la législature. Elle formule également ses meilleurs vœux de succès aux futures autorités.

Vive Lavey !

# DÉCISION

---

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

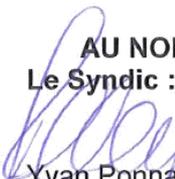
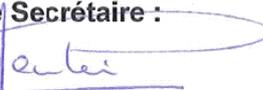
## le Conseil communal de Lavey-Morcles, dans sa séance du 17 juin 2021

- vu le préavis municipal N°04/2021,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DÉCIDE

- d'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2020
- d'adopter les comptes 2020 arrêtés au 31 décembre 2020 tels que présentés
- d'en donner décharge à la Municipalité

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 mai 2021.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic :  Le Secrétaire :   
Yvan Ponnaz \* Mentor Citaku

